

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN

Propriétaire et rédacteur-en-chef



JACQUES CARTIER

1534, découvrit le Canada dans un 1^{er} voyage où il remonte le Saint-Laurent jusqu'à Gaspé—1535, deuxième voyage: il visite Stadaconé (Québec) et Hochelaga (Montréal)—1541, jette les premiers fondements de la Nouvelle-France au Cap-Rouge, qu'il nomma Charlebourg-Royal. Les premiers actes publics de Cartier sur le sol canadien furent des actes de foi catholique. Jacques-Cartier mourut vers 1554.

Bonne année

Nous voilà encore au seuil d'une nouvelle année. C'est le moment d'offrir nos meilleurs souhaits aux lecteurs de *L'Enseignement Primaire*.

Si nos vœux se réalisent tous au cours de 1905, le Gouvernement de Québec continuera à encourager l'Instruction publique, et si les revenus de la Province le permettent, il augmentera les octrois en faveur de l'Éducation; les Commissions scolaires, de leur côté, comprenant de plus en plus les devoirs qui leur incombent se feront une obligation de mieux payer les instituteurs et les institutrices; ces commissions s'efforceront de remplacer les écoles trop étroites, trop délabrées, par de jolis bâtiments scolaires où maîtres et élèves se sentiront heureux de travailler; toutes les classes seront chauffées, balayées et lavées aux frais des municipalités; la paix et l'harmonie régneront entre les instituteurs.

Nous souhaitons encore que, dans chaque école, nos enfants apprennent à aimer leur patrie canadienne; qu'ils y puisent des sentiments d'honneur, de probité, de fierté capables de résister, plus tard, à l'influence délétère du mercantilisme et de la mauvaise littérature.

Mais nous souhaitons surtout que l'Éducation donnée dans nos écoles le soit de telle sorte, qu'elle plante à jamais dans le cœur des élèves qui les fréquentent un amour inaltérable envers l'Église catholique et la nationalité canadienne-française; qu'elle communique aux générations de demain toute la fierté chrétienne et patriotique dont elles auront besoin dans la suite pour triompher de la *triplicité* infernale: l'or, l'ambition, l'ivrognerie.

La religion et la science

M. Brunetière a prononcé naguère, en France, un beau discours, dans une réunion solennelle à laquelle assistaient beaucoup de notabilités. Voici les paroles, dédiées spécialement à la jeunesse, qui terminèrent le discours de l'illustre académicien converti au catholicisme:

« Jeunes gens, qui demain entrez dans la vie, et vous, enfants, dont l'intelligence commence à s'ouvrir aux bruits du dehors, on vous dira, comme à nous, qu'entre le progrès de la civilisation ou de la science moderne et les enseignements de la religion, il y a non seulement opposition ou contradiction, mais discordance même et incompatibilité. N'en croyez rien! Vous avez fait un peu de géométrie. Quand le rayon d'un cercle augmente, sa courbe ou sa circonférence enveloppe à mesure plus d'objets, plus divers, plus nouveaux et plus inattendus, mais le centre en est toujours le même. Vous avez fait un peu de botanique. Est-ce que ce n'est pas la loi du chêne que de sortir du gland, et si profondément qu'il enfonce ses racines en terre, ou si haut qu'il élève sa tête vers les cieux, est-ce que le rapport n'est pas toujours le même entre l'arbre magnifique et l'humble germe d'où il est sorti? Vous avez fait un peu de physique, un peu d'histoire, un peu de philosophie. Est-ce que notre puissance a diminué sur la nature, à mesure que les lois nous en étaient mieux connues, et bien loin d'empêcher et d'entraver le progrès, est-ce qu'au contraire, nous ne l'avons pas vu qui naissait, pour ainsi parler, de notre soumission à ces lois? C'est ainsi que le progrès religieux se développe sous la souveraineté du dogme immuable, identique en tout temps à lui-même, et que l'autorité de la tradition ne le gêne pas, mais le favorise. Le dogme est aujourd'hui ce qu'il était hier, et il sera demain ce qu'il est aujourd'hui. C'est l'humanité qui vit et c'est le monde qui change. L'un des termes du rapport passe, mais il y en a toujours un qui demeure. Tenons-le donc pour assuré! Ne nous effrayons pas des assauts qu'on lui donne: il y résistera dans l'avenir comme il y a résisté dans le passé. »

PEDAGOGIE

MAITRES ET ELEVES

Fénelon a écrit cet avis sévère: « D'ordinaire ceux qui gouvernent les enfants ne leur pardonnent rien et se pardonnent tout à eux-mêmes. Mais cela excite dans les enfants un esprit de critique et de malignité, de façon que, quand ils ont vu faire quelque faute à la personne qui les gouverne, ils en sont ravis et ne cherchent qu'à la mépriser. »

Cette pensée du grand éducateur catholique est bien propre à faire comprendre aux instituteurs combien les enfants doivent être traités avec bonté, justice et indulgence.

Il y a des maîtres qui grondent et punissent les élèves à propos de tout et à propos de rien. On dirait qu'ils ne peuvent ouvrir la bouche sans blâmer ou disputer. Evidemment, « cette vertu de l'âme, qu'on nomme la patience, » et qui est « un grand don de Dieu, » suivant saint Augustin, n'est pas très développée chez eux.

A la patience chrétienne, il faut nécessairement ajouter *l'aptitude professionnelle*, qui est parfois un don naturel, mais qui, le plus souvent, s'acquiert par l'étude de la pédagogie et l'observation attentive des besoins intellectuels des élèves.

Si les enfants, en classe, sont distraits, ne comprennent pas ou paraissent s'ennuyer, n'allez pas, sans examen, les réprimander publiquement ou les mettre en pénitence sans forme de procès. Voyez d'abord si votre manière d'enseigner est bien conforme à l'âge et au degré d'avancement de ceux à qui vous vous adressez.

Avez-vous affaire à de jeunes élèves? ayez recours aux procédés qui sont de nature à les intéresser, à tenir leur attention en éveil. Avec de tels auditeurs, il faut procéder du *concret* à l'*abstrait*.

Exemple: Vous parlez géographie. Le sujet de la leçon: *Mouvements de la terre*. Au lieu de définir scientifiquement les deux mouvements que notre planète (prétend-on) fait sur elle-même, servez-vous d'un globe terrestre. (1) et d'une bougie allumée, cette dernière représentant le soleil. Après cette démonstration concrète, faites-leur apprendre la formule du livre.

(1) A défaut de globe terrestre, servez-vous d'une petite citrouille à peu près ronde. Tracez sur cette courbe, avec un porte-plume trempé dans l'encre, l'équateur, les grands cercles, les petits cercles, etc.

Il s'agit d'arithmétique. On en est rendu à l'étude des *fractions décimales*. N'allez pas dogmatiser. Faites sur le tableau noir un carré de trente ou quarante pouces de côté; divisez cette figure en cent petits carrés. Montrant la première bande verticale et en même temps le grand carré; dites: cette bande est quelle partie du carré? Réponse: $1/10$. Dites $1/10$ s'écrit aussi $.1$. Puis écrivez: $1/10 = .1$. Même démonstration pour $2/10 = .2$, etc., etc. Toutes ces fractions ont pour dénominateur quel nombre? Réponse, 10. Dites: Une fraction dont le dénominateur est dix est appelée fraction décimale, du mot latin *decimus*, qui veut dire dix.

Chaque branche d'enseignement exige des procédés particuliers. L'usage non exagéré de procédés *ad hoc* prévient bien des distractions chez l'élève; et cet usage est à peu près l'unique moyen de combattre *l'inattention* chez les débutants ou les nerveux.

Un maître soucieux du bonheur et du succès de ses élèves prendra les moyens à sa disposition pour rendre ses classes intéressantes et utiles. Il préparera avec soin ses leçons du lendemain; il recherchera dans les auteurs de pédagogie et de méthodologie, dans les revues d'enseignement, les procédés et les méthodes capables de maintenir l'intérêt, et par le fait même, la bonne discipline, en classe.

Enfin, suivant la charitable expression du bon Rollin, « il faut compatir aux petites infirmités de nos élèves, pour leur donner le courage de les laisser voir. »

C.-J. MAGNAN.



Du rôle de la mémoire et du jugement à l'école

On reproche parfois à l'enseignement primaire de faire appel à la mémoire et de ne pas développer la raison et le jugement de l'enfant. Comment échapperez-vous à cette critique, sans manquer à l'obligation de faire acquérir à vos élèves les connaissances précises qui leur sont indispensables ?

Un reproche a été longtemps fait à l'enseignement primaire, et l'est encore parfois ; c'est d'abuser de la mémoire de l'enfant, de s'occuper uniquement de cette faculté, sans se soucier du développement de la raison et du jugement. Or, l'instruction ne saurait prospérer qu'autant que les facultés sont cultivées simultanément et se prêtent un mutuel secours, et rien n'entre dans la mémoire avant d'avoir passé par l'intelligence.

Faire apprendre par cœur uniquement pour réciter, sans avoir eu soin de ne confier à la mémoire des enfants que ce qu'ils comprennent, ne saurait donner de bons résultats. S'il est vrai que la puissance de nos souvenirs est proportionnelle à la vivacité des impressions éprouvées, et à l'intérêt qu'elles ont inspiré, il est facile de comprendre qu'il doit rester bien peu, chez les élèves, de cette récitation de mots vides de sens, qui ne peuvent aller jusqu'au cœur et à la vie, puisqu'ils n'entrent pas dans l'esprit. Savoir par cœur n'est donc pas toujours savoir.

Par cette triste méthode, les têtes des enfants ne sont que des vases où l'on peut mettre tout ce que l'on veut. A quoi sert-il, je le demande, que l'écolier vienne débiter, à son examen, une foule de noms, de définitions, de dates et de faits historiques ? S'il ne prouve pas que son intelligence a été développée en même temps que son jugement, s'il n'a pas retiré de ses études des connaissances utiles, s'il ne sait pas en faire usage, je dis qu'il a perdu son temps, et le peu qu'il a appris se perdra rapidement.

Voici d'abord les principes généraux que j'ai adoptés pour que mon enseignement échappe à la critique en question :

N'user de la mémoire des enfants que comme d'un point d'appui, et faire en sorte que l'enseignement pénètre jusqu'à leur intelligence qui, seule, peut en conserver l'empreinte féconde ; les conduire du simple au composé, du facile au difficile, de l'application aux principes, les amener par des questions enchaînées à découvrir ce qu'on veut leur montrer ; les habituer à raisonner, faire qu'ils trouvent, qu'ils voient ; en un mot, tenir incessamment leur raisonnement en mouvement, leur intelligence en éveil, pour cela, ne rien laisser d'obscur sans explication, pousser les démonstrations jusqu'à la figuration matérielle des choses, toutes les fois qu'il est possible ; enfin, ne rien faire apprendre par cœur qui n'ait d'abord été expliqué, avoir recours à de fréquentes répétitions, à des exercices écrits, si utiles pour s'assimiler ce qu'on a appris.

à suivre

(L'École et la Famille)

Chez Grand-Père

(Écrit pour *L'Enseignement Primaire*.)

Les grands-pères d'aujourd'hui me paraissent des jeunes gens. C'est une illusion, sans doute. Mais quand on s'apprête à doubler le cap de la quarantaine, on trouve facilement que les hommes de soixante ans sont jeunes. « Quoi ! si jeune, dit-on, et déjà ses cheveux blanchissent ! » Hélas ! derrière nous peut-être, il en est qui jugent que nous ne blanchissons pas assez vite, tant ils ont hâte de prendre notre place. C'est l'histoire très ancienne et toujours nouvelle du flot qui pousse le flot.

Il y a trente ans, au contraire, je trouvais les gens vieux très vite et je rendais volontiers mon hommage de vénération aux *vieillards* de soixante ans.

En particulier je vénérerais ainsi beaucoup mon grand-père, vieil habitant, rentier du village, qui veillait sur ses deux petits enfants orphelins—ma sœur et moi—avec le même soin qu'il avait dépensé jadis pour les quinze enfants que le Bon Dieu avait donnés à sa courageuse et chrétienne épouse, feu ma grand' mère.

Mon esprit, en effet, en s'éveillant à la vie, eut la bonne fortune d'avoir en spectacle constant cette joyeuse humeur, cette simplicité et cet esprit de foi qui faisaient alors, plus qu'aujourd'hui peut-être, la force et la consolation des familles canadiennes.

Chez Grand-Père, je ne voudrais pas prétendre pourtant que tout fut exemplaire. On faisait comme les autres, voilà tout. Mais chez les *autres*, en ce temps-là, on était gai, simple et plein de foi.

L'histoire de *chez Grand-Père*, telle que mes souvenirs d'enfant me la rappellent, si j'osais l'écrire, donnerait, il me semble, une *tranche de vraie vie*, de celle que des traditions et des coutumes, pleines d'abandon et de charme, animaient et poétisaient.

Les chemins de fer et les machines perfectionnées nous ont gâté tout cela. En un sens c'est dommage.

Certes, j'admire le progrès, mais il a bien ses exigences, il me semble.

*
* *

C'est une belle vie que celle d'un rentier de village ! Mon grand-père avait l'air content de vivre la sienne, tout bonnement, sous le regard de Dieu, en riant à son tour et même plus souvent. Les deux orphelins et leur mère, qu'il avait à sa table, devaient être pour lui un pénible souci, c'est sûr. Mais ses deux derniers fils—nos oncles—étudiaient *pour être prêtres*, comme il disait. C'était une garantie. Il comptait sur Dieu, et son espérance ne fut pas déçue, oh, non !

Grand-Père et *Grand' Mère*, nos deux chers vieux, s'aimaient et se respectaient beaucoup. Mal avisé assurément celui qui leur aurait parlé du moderne divorce ou de la brouille sérieuse. Une petite *pique*, peut-être, de temps à autre—histoire d'agrémenter la vie—jamais rien de plus. Tonnerre ! on était marié devant le Bon Dieu, n'est-ce pas ? Alors, fallait se supporter l'un l'autre. D'ailleurs, cela m'a toujours paru facile pour eux.

En été, lui, il allait à la pêche. Ce qu'il en rapportait du poisson, et des gros ! Elle, elle sarçait ses plates-bandes et cultivait ses fraisiers. Gare à qui touchait les fraises ! Ou bien encore, *Grand-Père* allait aider un de ses fils, dans les *concessions* à trois milles du village, tandis que *Grand' Mère*, dans l'après-midi, sommeillait un *petit brin* en tricotant sur la vieille galerie, en face du jardin. Je vois cela d'ici.

Pour les grosses besognes à la maison et même aux bâtiments, c'est-à-dire pour aider *Grand-Mère* ou *Grand-Père*, il y avait « la vieille fille. » Je ne suis pas bien sûr de me rappeler son nom. Ce que je sais très bien, par exemple, c'est qu'elle demeurait depuis fort longtemps chez ceux qu'elle appelait « mon bourgeois et ma bourgeoise. » On la nommait toujours « la vieille fille. » Ah ! quel dévouement et quelle générosité au travail. Je souhaiterais à nos jeunes ménages d'à présent de mettre la main sur une « bonne » qui vaille le quart de notre « vieille fille ! »

*
**

Les soirs ordinaires, on veillait à la chandelle ou même au feu de la porte du poêle, en écoutant les contes ou les histoires de revenants. Quand j'y pense, j'en frissonne encore ! Dans ces histoires et dans ces contes, il y avait presque toujours un curé et un diable. Et le diable avait beau multiplier ses tours, le curé finissait invariablement par le chasser comme il le méritait, le méchant ! Depuis, mon Dieu, la vie m'a appris que, malgré les curés, messire Satan se promène en *seigneur et maître* au foyer de plus d'un ménage. Mais, en ce temps-là, je crois que, chez *Grand-Père*, on n'aurait pas eu besoin de M. le curé pour mettre le démon en fuite. On croyait trop à la vertu du signe de la croix. Ce qu'il était exécré ce méchant *Grippet* !

On ne s'apitoyait guère non plus sur le sort le MM. les voleurs et de MM. les assassins. Sans faire beaucoup de sentiments, on croyait tout simplement que celui qui vole doit être puni et que celui qui trempe sa main dans le sang de son frère—comme Caïn—doit monter sur l'échafaud. M'est avis que cela ne nuit pas pour bien vivre, cette croyance-là ?

Grand' Mère racontait, par exemple, avec force détails, les atrocités commises jadis—son père les lui avait souvent contées—sur la famille Bélanger par un certain Paul, leur *homme engagé*. Convaincu d'un quadruple assassinat, Paul avait été bel et bien pendu, sur le chemin public, en face de la *maison du crime*. Puis, son cadavre, cerclé de chaînes, était resté, des mois et des mois, à se balancer au gré des vents pour l'*instruction* des générations. Un soir même un nommé Valiquet, un peu *émêché*, l'avait invité à son *fricot* et Paul y serait allé avec ses chaînes ! Brrr ! (1)

Grand-Père parlait volontiers de 1837 et du feu de la Rivière-du-Chêne (la bataille de Saint-Eustache), ou encore il expliquait avec quelles misères il était allé voter un jour pour M. Lafontaine (Sir Louis-Hippolyte) à Glasgow. La politique ! ah, dame, il prétendait bien avoir son mot à dire dans le gouvernement du pays. Mais j'aurais voulu voir qu'on lui parlât d'acheter son vote ! On est moins scrupuleux de nos jours.

*
**

Quelquefois, on allumait la lampe, c'était quasi du luxe, et la jeune bru—ma bonne mère, toujours vêtue de noir et triste—faisait la lecture. Religieusement, les deux chers vieux écoutaient. C'est ainsi que j'ai connu comment Sainte Monique fut si bonne et si priante pour son Augustin. C'est ainsi également que j'ai pris goût aux livres, en entendant lire les péripéties tourmentées par lesquelles était censé avoir passé ce pauvre Patira, de Raoul de Navery.

Plus tard, quand, sur la plage d'Ostie, au sortir de la maison de Monique, j'ai rêvé

(1) C'est précisément le sujet du « Fricot sinistre » de feu l'abbé Proulx.

à la terre d'Afrique en regardant la mer bleue....et quand, aux environs de Dinan, en Bretagne, j'ai trouvé je ne sais plus quelle *tour* de Coëtquen, un petit frisson me courait dans les veines et je me prenais à murmurer :

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance.....

*
*
*

D'autres fois, quelques bons voisins venaient veiller. Les cartes sortaient de la grande armoire et l'on jouait au *dir* ou à la *brisque*. Oh! la bonne humeur et les francs éclats de rire! *Brisque* ou *atout*! *Atout s'en va*!

Hélas! vers huit heures et demie, je devais gagner ma chambre et mon lit. C'était bien rare qu'il me fut accordé de veiller avec les grandes personnes. Je comprends maintenant que c'était sagesse. Mais alors! Ah! j'ai fait plus d'une colère.

Je ne m'en trouvais pas plus riche, par exemple, car je risquais fort d'être attaché, le lendemain, pour deux ou trois quarts d'heure, par un fil.....à la patte du poêle. Cela m'est arrivé, et, ce qui m'étonne le plus, c'est que je ne me rappelle pas avoir jamais eu l'idée de casser le fil. Ce qu'il en faudrait des fils solides pour certains « gars » de ma connaissance!

Toutes les veillées *chez Grand-Père* finissaient d'ailleurs de la même façon. Jamais on ne se couchait sans faire la prière du soir en commun. On priait pour toutes sortes *d'intentions*. On priait pour les vivants et pour les morts. En particulier, nous autres, ma sœur et moi, on nous faisait prier pour *le cher défunt*—notre père. Que de fois, au reste, maman—ou même *Grand-Père lui-même*—nous a conduits au grand cimetière, près de la croix en fer battu. Ce père que je n'ai pas connu, comme je l'ai aimé pourtant!

*
*
*

Au moins une fois l'an, vers la Toussaint, *Grand-Père* donnait son *fricot*.

Les oncles et les tantes, les maris et les femmes, les cousins et les cousines, les amis et les voisins, quantité de gens enfin se rangeaient le long de la grande table. Le ragout à *la boulette* et les rôtis, les *tourquières* et les dindons dodus, les tartes et les beignes poudrés de blanc, les confitures, les raisins et les noix circulaient, circulaient, circulaient. Ce qu'on mangeait, grand Dieu! Je m'étonne que l'appendicite n'ait pas été *éventée* en ce temps-là.

Puis les chansons commençaient et elles se succédaient fort longtemps. On se reposait en écoutant le récit de quelque aventure. Et les chansons reprenaient. Je me souviens qu'on parlait souvent des « belles » et de l'amour, dans les chansons de *chez Grand-Père*, tout comme dans les chansons de *chez-nous*, par Botrel. Ce n'était pas aussi *fionné* peut-être que les roucoulements de certaines romances, mais ça parlait, sans compter que ça disait des choses un peu *douces* si l'on veut, des choses pourtant que des oreilles chastes pouvaient entendre sans devenir écarlates.

*
*
*

Je sais bien qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans ce que je viens d'écrire. Je me persuade pourtant volontiers qu'il y a une leçon à tirer des habitudes toutes frustes et naïves de nos *anciens*.

Ils étaient heureux, il me semble, autant qu'on peut l'être, sur la terre, en attendant le bonheur de l'autre vie.

Je me suis souvent demandé pourquoi?

C'est sans doute parce que, craignant Dieu, ils vivaient simples et joyeux, sans trop d'ambition et sachant se contenter de leur sort.

Aujourd'hui, on ne pense pas assez au ciel, on compte trop sur la vie, on manque de simplicité et on ne chante pas assez, voilà!

Tandis que *Grand-Père* il chantait toujours!

Shwbroke, déc., 1904.

L'ABBÉ ELIE J. AUCLAIR.

Questions d'intérêt professionnel

I

A propos du son A

Devant TION, SION, le son A est-il ouvert comme dans *pape*, ou fermé comme dans *pâte*?

Réponse.—Dans tous les mots terminés par *ation* ou *asion*, le son *a* est fermé, c'est-à-dire grave: *nation*, *ration*, *congrégation*, *animation* (1), etc. Dans ces mots, le son *a* a la valeur de *a* dans *cadre*, *sable*, *pâte*. Tous les auteurs qui font autorité en la matière sont d'accord sur ce point. Consultez le *Cours de Lecture* de Lagacé; le *Manuel de la parole* de Rivard, le *Dictionnaire de prononciation* de Delahaye. M. Rivard dit avec raison: « Dans ces mots (terminés par *ation*, *asion*), il faut sans doute éviter de prononcer les A trop fermés; mais il faut aussi se bien garder de les prononcer ouverts. » Ainsi, il y a affectation de prononcer: affectation (*a* aigu ou ouvert) réputation, invasion, passion, etc.

II

Une difficulté d'analyse logique

Dans la phrase suivante: QUI DONNE À PROPOS UN BON CONSEIL, DONNE PLUS QUE S'IL DONNAIT DE L'OR. 1° combien y a-t-il de propositions, 2° quelle est la fonction des conjonctions QUE et SI (s'): ces deux conjonctions forment-elles une locution?

Réponse.—I. Dans la phrase ci-dessus, il y a quatre propositions dont une est entièrement elliptique (*il donnerait*). Voyez, plutôt: 1ère PROPOSITION: Celui (2) donne plus, proposition principale. 2ème PROPOSITION: qui

(1) Dans le mot *animation*, le premier *a* est aigu (ou ouvert) et le deuxième grave (ou fermé).

(2) Celui est ici sous entendu.

donne à propos un bon conseil, proposition complétive déterminative du pronom *celui*. (1) 3^{ème} PROPOSITION : (*que*) *il donnerait*, proposition complétive circonstancielle du verbe *donne plus* (2) (circonstance de manière) : *celui donne plus*, comment ? *il donne plus que il donnerait* « s'il donnait de l'or. » 4^{ème} PROPOSITION : (*s'* pour *si*) *il donnait de l'or*, proposition complétive circonstancielle du verbe *donnerait* dans la proposition elliptique qui précède (circonstance de manière).

II. La conjonction *que* lie la proposition *celui donne plus* à *il donnerait* (*sous entendu*). La conjonction *si* lie la proposition *il donnerait* à *il donnait de l'or*.

Deux conjonctions de subordination ne sauraient former une locution. Dans le cas qui nous occupe, *que* lie le verbe *donne* à son complément circonstanciel : *il donnerait*, et la conjonction *si* lie le verbe *donnerait* à son complément circonstanciel : *il donnait de l'or*.

C.-J. M.

Un sujet de réflexion

Nous reproduisons de *L'Echo de Sainte Alyre*, de Clermont Ferrand, (France), les lignes suivantes :

« Obtenir un brevet de capacité, est-ce tout ? »

Un petit ouvrage intitulé « Sur le travail » et contenant bien d'autres données très précieuses, répond à cette question. Nous citons :

« A l'époque actuelle, on accorde certainement une attention toujours plus grande à l'instruction des femmes. L'usage s'est répandu de passer des examens, dont le programme très étendu est chargé d'une grande variété de matières. . . . »

« Mais que dire des résultats pratiques de cette instruction de programme ? Après avoir imposé à la jeunesse, durant quelques années, un joug souvent au-dessus de ses forces, les écoles qui conduisent aux brevets, même au brevet supérieur, peuvent-elles réellement se flatter d'avoir excité l'amour du travail intellectuel ? . . . Y a-t-il beaucoup de femmes qui sachent s'occuper de leur propre fortune, écrire correctement une lettre d'affaires, établir leur bilan et se rendre exactement compte de leur « doit et avoir ? » Y en a-t-il beaucoup qui arrivent à se reconnaître dans un indicateur, qui sachent calculer à quelle heure elles doivent quitter la maison, et à quelle heure elles y reviendront ? Dès qu'il s'agit d'une question judiciaire, même les touchant de très près, ne signent-elles pas le plus souvent au hasard ce qu'on leur donne à signer, ne s'inquiétant guère des conséquences ? Si elles ont affaire avec un architecte, un

(1) Les propositions complétives de *nom* ou de *pronom* appartiennent à la catégorie des *incidentes*, elles commencent toujours par un pronom relatif.

(2) Les propositions complétives de *verbe* ou d'*attribut* appartiennent à la catégorie des *subordonnées*, elles sont toujours jointes au verbe ou à l'*attribut* par une conjonction de subordination.

maçon, un menuisier, en est-il une en état de donner des mesures exactes, et de dessiner l'objet qu'elle désire? Il est rare aussi d'en rencontrer qui comprennent les principes de droit d'après lesquels sont régis les incidents les plus ordinaires de la vie. Pourquoi? Certainement, parce que après avoir acquis dans leur enfance, avec une hâte fiévreuse, une quantité de connaissances superficielles, les femmes sont généralement trop légères et trop paresseuses pour étendre plus tard leur instruction par un travail continu. »

DOCUMENTS SCOLAIRES

CONFÉRENCE SUR L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

*Par le R. P. Ange-Marie, du couvent des Franciscains de Québec,
devant l'Association des Institutrices de Québec, 5 juillet 1904.*

Après avoir remercié les membres du conseil de l'Association de la délicate pensée qu'elle eut d'inviter pour cette conférence un successeur des Récollets, premiers Missionnaires et premiers Instituteurs du pays, le R. Père félicite les institutrices d'avoir songé à s'unir entre elles pour parvenir plus sûrement à leur but avec plus de facilité et de force, trois avantages que donne toute association.

Il donne ensuite les grandes lignes de sa conférence: *Définition de l'éducation chrétienne—A qui incombe le devoir de l'éducation—Comment ce devoir doit-il être rempli.*

I

L'Éducation chrétienne est l'art de conduire l'homme à Dieu par le développement de toutes ses facultés.

Aller à Dieu c'est le but suprême, la seule raison de notre existence. Aussi tout devrait nous y conduire, mais l'éducation surtout. L'âme de l'enfant est mise aux mains de l'éducateur, il la façonnera à son gré, la dirigera vers sa fin dernière qui est Dieu, ou la fourvoyera dans les sentiers de l'erreur. Ils sont les victimes d'une funeste aberration, ceux qui croient concevoir une éducation hors de Dieu, qui ne tend qu'aux choses passagères, au vide. Sans Dieu l'éducation n'a plus de base, puisque la morale qu'on y enseigne n'a plus de censeur. Ils le savent bien, ceux qui pour corrompre les âmes prônent à outrance une éducation athée.

II

Le devoir de l'éducation incombe aux parents. Dieu, en leur communiquant une partie de sa puissance créatrice, les a rendus responsables de ces êtres qui leur sont confiés. Après les avoir engendrés à la vie de la nature, ils doivent encore les faire vivre de la vie intellectuelle et spirituelle. Il ne leur suffit pas de les avoir mis dans le monde, ils doivent les diriger vers le ciel. Le devoir de l'éducation incombe à l'Église chargée par Notre Seigneur

d'instruire les âmes, de les sanctifier. L'éducation donne aux hommes la forme de la vie; l'Église a le devoir imprescriptible de former celle de ses enfants. Les parents et l'Église confient leur mandat divin aux instituteurs, religieux ou laïques, qui étant par eux spécialement chargés de cette partie importante de leurs obligations, en font à leur tour l'occupation constante de leur vie. L'instituteur est donc tout à la fois le mandataire des parents, de l'Église et de Dieu.

III

Guidés par la fin même de l'éducation qui doit conduire à Dieu, les instituteurs de la jeunesse doivent remplir leur devoir avec esprit de foi, leur fonction n'est plus un métier, c'est un ministère. La foi doit les soutenir au milieu des difficultés nombreuses, des accablants, des déceptions.

Remplaçant les parents auprès des enfants qui leur sont confiés, le devoir de l'éducation doit être rempli par ceux qui en sont chargés, avec amour et intérêt. En effet, pour faire du bien à ces jeunes âmes il faut les aimer de cet amour surnaturel et pur qui veut le bien réel de ceux que l'on aime ainsi.

Enfin, puisque l'éducateur remplace l'Église, il doit remplir son devoir avec fidélité. Fidélité à la foi chrétienne, à la morale qu'il doit inculquer dans ces âmes de chrétiens en même temps qu'il orne l'esprit de connaissances utiles. Fidélité aux devoirs de la conscience: le devoir consciencieusement rempli est une puissante leçon qui s'imprime en caractères indélébiles dans l'âme de l'enfant.

Que les instituteurs et les institutrices comprennent la sublimité de leurs fonctions, qu'ils remontent aux sources de leur pouvoir, du mandat qui leur est confié afin de nous préparer une génération de citoyens intègres et de fervents chrétiens.

TRIBUNE PEDAGOGIQUE

Du journal en classe.—

Dans une livraison assez récente, *L'Ecole Française* (Supplément *Les Premiers Pas*), traite avec beaucoup de clarté la question du *Journal de Classe*:

Le journal de classe est un registre relatant sommairement le sujet des leçons à donner et des exercices à faire exécuter par les élèves au cours de la journée. Pour enseigner avec ordre et suite, il convient que les principaux points de l'enseignement soient notés sur ce registre afin de prévenir l'oubli, les distractions qui nuiraient à l'exécution de la classe. D'après ce que nous venons de dire, on comprend facilement toute l'importance de la tenue du journal, même à l'école gardienne. En effet si la préparation des leçons est nécessaire, comme nous allons le démontrer tantôt, la tenue du journal qui en est le canevas sommaire, en est aussi la sanction et le complément.

1° Il en est la sanction, c'est-à-dire la preuve, le témoignage que l'enseignement est sérieusement préparé. En effet, ce registre relatant jour par jour la suite des leçons et des applications faites par les élèves, il est facile de constater, par sa seule inspection, si la marche suivie par l'institutrice est conforme aux règles de la didactique qui prescrivent d'observer une sage gradation dans l'enseignement.

Le journal de classe donne également à juger de la valeur des procédés d'exposition suivis, du choix des applications faites en suite des leçons et du plus ou moins de liaison qu'à su mettre l'institutrice dans la succession des matières.

En faisant connaître le degré d'avancement des élèves dans chacune des spécialités du programme, le journal de classe donne la mesure de la marche des études dans l'école, ce qui dénote également le degré d'aptitude de l'institutrice et de son dévouement à ses fonctions.

2° Le journal de classe tenu régulièrement est le complément de la préparation des leçons, car :

Il facilite les petites répétitions en mettant sous les yeux de l'institutrice la matière enseignée et les devoirs faits par les élèves. Le but des récapitulations est ainsi plus sûrement atteint.

Il soulage la mémoire, prévient les lacunes qui résulteraient de l'oubli ou des distractions et améliore ainsi l'enseignement. Enfin il donne lieu de la part de Messieurs les Inspecteurs à des conseils dictés par l'expérience, conseils que l'institutrice aura soin d'annoter dans son journal, afin d'en tirer son profit.

Si la tenue du journal est d'une importance capitale, la préparation journalière des leçons est plus nécessaire encore.

1° La tenue du journal de classe constitue déjà une partie de la préparation : l'institutrice a choisi et déterminé l'objet de chacune des leçons, de chacun des exercices à donner. Cela ne suffit pas : il faut qu'elle prépare sérieusement ses leçons de chaque jour au point de vue pédagogique et méthodologique, qu'elle prévienne les moyens les plus propres à faire comprendre son enseignement et à le faire pénétrer jusqu'au cœur de ses jeunes élèves ; qu'elle sache non seulement ce qu'elle doit dire, mais comment elle doit le dire. Qu'elle prépare les principales explications à donner à faire pour guider l'enfant à la recherche des idées nouvelles ; enfin, qu'elle se munisse de toutes les ressources nécessaires pour faire comprendre ses leçons. Il est aussi à remarquer que les leçons destinées aux élèves de l'école maternelle doivent être préparées avec plus de soin que celles qui s'adressent à des élèves dont l'intelligence est plus développée.

L'institutrice des tout petits ne doit-elle pas, en effet, se rapetisser, redescendre au niveau des plus jeunes intelligences et imiter en quelque sorte les tendres soins de la mère ?

2° Sans cette préparation indispensable, l'institutrice maternelle, manquera d'ordre, de clarté, d'attrait dans ses leçons ; il lui sera impossible de captiver l'attention des enfants ; de là le babil, l'indiscipline, le désordre, etc., et les autres conséquences. La classe ne marche pas, l'institutrice n'est pas aimée des enfants ; elle ne mérite pas l'estime des parents.

3° Heureux effets d'une bonne préparation : l'institutrice procède bien, avec ordre : son enseignement est clair, attrayant, les enfants écoutent avec goût, avec plaisir, ils aiment la maîtresse : l'ordre et la discipline sont saufs, les progrès réguliers, la confiance et l'affection réciproques et le bonheur partagé.

Comme nous venons de le prouver, la tenue du journal et la préparation journalière des leçons sont d'une importance incontestable et tirent leur valeur des conséquences avantageuses qu'ils produisent.

De la curiosité chez les enfants.—

Naguère *L'Ecole et la Famille* a développé ce sujet d'une façon complète. Voici un résumé de ce travail :

L'enfant est naturellement curieux, et sa curiosité s'exerce à propos de tout et en toute circonstance. Cette curiosité naturelle et le plus souvent irréfléchie se comprend parfaitement : c'est le désir de savoir et de chercher le pourquoi des choses qui pousse chacun de nous. En raison de son ignorance et de son inexpérience, l'enfant se heurte sans cesse à l'inconnu, et il finit par fatiguer les grandes personnes de ses *pourquoi* et de ses *comment*. Parfois même ces questions finissent par devenir indiscrètes et embarrassantes. Aussi la curiosité de l'enfant est-elle considérée par beaucoup de personnes comme un défaut. A la vérité, elle peut dégénérer en défaut, mais elle n'est pas moins l'un des meilleurs, sinon le meilleur stimulant à l'étude. L'enfant qui interroge beaucoup est généralement un enfant intelligent et réfléchi, et c'est une grande faute que de le rebuter et de le décourager en refusant de satisfaire

sa curiosité lorsque celle-ci est raisonnable. Telles questions qui nous paraissent puérides dénotent cependant, venant d'une jeune intelligence, un esprit vif, et éveillé, avide de savoir et de comprendre.

Remarquons d'ailleurs que pour mettre à profit la curiosité naturelle à l'enfance, il n'est pas toujours nécessaire de faire de longues dissertations, ou de longs discours. Ce n'est même pas toujours le moyen. En interrogeant, l'enfant veut savoir, mais il essaye aussi de s'éviter la peine de chercher et d'observer par lui-même. C'est un tort de refuser de répondre à une question raisonnable, mais ce serait une faute de donner à l'enfant des explications et des enseignements qu'il peut se procurer à lui-même en regardant et en réfléchissant. Ce serait doublement une faute, parce qu'en agissant ainsi, on favoriserait chez l'enfant la paresse d'esprit, à laquelle il n'est que trop naturellement porté, et aussi parce qu'on l'habituerait à accepter sans examen et sans réflexion des opinions parfois hasardées.

Loïn de chercher à étouffer la curiosité de l'enfant, on doit donc chercher à l'encourager et à la satisfaire, tant qu'elle est raisonnable. Je dis « tant qu'elle est raisonnable, » car l'abus en tout est un défaut, et un enfant qui veut *tout savoir*, qui interroge sans cesse et *sur tout*, finit par se rendre absolument insupportable. C'est avec raison que la Bible fait de la curiosité de nos premiers parents, de leur désir de connaître *le bien et le mal*, la cause de leur chute et de la perte du genre humain.

La campagne anti-alcoolique.—

Dans tous les pays on se préoccupe du fléau de l'ivrognerie. La *Gymnastique scolaire* (une revue belge) terminait comme suit un article sur *L'alcool et la campagne anti-alcoolique*:

« De même qu'on peut chauffer une machine à vapeur avec du bois, de la houille, du pétrole, du soufre et autres combustibles, de même l'alcool, brûlé par le corps humain, dégage une chaleur non moins utilisable que celle produite par le pain ou la viande.

« Mais s'ensuit-il qu'il soit indifférent d'employer l'un ou l'autre combustible? Non. La houille arrosée de pétrole, par économie, mettra en très peu de temps, l'appareil hors d'usage. Ainsi l'alcoolisme, nuisible à l'estomac, au foie, aux reins et à tous les vaisseaux, a vite fait de détraquer la machine humaine, c'est-à-dire le chauffeur. Il diminue, en tout cas, la résistance de l'organisme aux maladies infectieuses; là-dessus, tous les médecins sont d'accord. Enfin, il contribue dans une large mesure à la décadence physique de la race et nous acheminerait rapidement à la création d'hospices spéciaux destinés à recevoir exclusivement ses victimes. »

METHODOLOGIE

Leçon de rédaction

Dès que les enfants sont capables d'écrire les mots qu'ils pensent et qu'ils disent, ils sont capables d'exprimer par écrit ce qu'ils diraient de vive voix. Les règles orthographiques ne seront pas toutes observées, mais les idées seront exprimées, il y aura une rédaction. Ce qui manque aux enfants, c'est la confiance en eux-mêmes, ils ne savent pas qu'ils sont capables et il faut le leur faire savoir en les faisant écrire. Mais pour que la rédaction leur soit possible, il est nécessaire de leur donner des sujets à leur portée. Il est évident que si un élève avait à faire comme devoir ou exercice de rédaction une lettre sur un sujet qui l'intéresse immédiatement et qui le touche person-

nellement, il éprouverait moins de difficulté. Mais, en classe, on est presque toujours obligé *d'imaginer le sujet* pour pouvoir donner le même devoir à toute la classe. De là, pour l'enfant, un effort d'imagination à faire pour traiter un sujet qui ne le touche pas. C'est cet effort à faire qui l'arrête; et voilà pourquoi on est obligé d'accoutumer les commençants à faire cet effort en les aidant, en travaillant avec eux, provoquant les réflexions à faire par des questions, des remarques qui font naître dans leur esprit les idées à exprimer dans la lettre ou la rédaction, sujet de leur devoir.

Par des questions habilement et soigneusement *préparées*, on arrive à faire trouver aux élèves toutes les idées et les sentiments à exprimer sur le sujet, à leur *faire mettre en ordre ces idées*. Ils ont alors le canevas, il ne reste plus qu'à *exprimer par écrit ce qui a été pensé*. Tout le travail de l'écrivain est là. Et comme « c'est en écrivant qu'on devient écrivain (nous voulons dire capable d'exprimer sa pensée par écrit), on se perfectionne et on devient habile par l'exercice souvent répété. Supposons que nous voulons apprendre aux élèves à faire une lettre de demande :

MAITRE.—Mes enfants, il arrive souvent qu'on a une lettre à écrire pour demander quelque chose : à un ami, pour qu'il nous rende un service; à un patron, pour qu'il nous prenne comme employé; on écrit à la place d'un pauvre homme qui ne sait pas écrire et qui veut solliciter une faveur ou un secours.

Dans ces sortes de lettres, il faut exposer les choses dans leur ordre naturel et prévoir les objections pour y répondre.

Si vous demandez quelque chose, c'est qu'on peut vous le refuser. Il faut donc essayer de disposer en votre faveur la personne à qui vous écrivez. Cette personne peut vous opposer une ou plusieurs raisons; elle peut vous *faire une objection*. Voilà ce qu'il faut prévoir pour *y répondre d'avance*.

Ce n'est pas difficile et vous le faites tous les jours naturellement. Vous allez voir que réellement vous le faites.

Voilà, par exemple, le petit Pierre qui demande à sa mère la permission d'aller à la pêche avec Charles, le petit garçon du voisin. Pierre sait bien que sa mère hésitera; elle se dira : *mais il a des devoirs à faire... mais dans le lac ou la rivière on peut se noyer... mais il va se mouiller et attraper un rhume*. Les mamans pensent à tout cela. Aussi Pierre n'attend pas que sa mère lui fasse toutes ces objections, il y répond à l'avance : « *j'ai fini tous mes devoirs; tenez, maman, les voilà. Il n'y aura pas de danger, car le père de Charles viendra avec nous, et je ferai attention de ne pas me mouiller pour ne pas être malade.* »

N'est-ce pas que vous savez tous faire un petit discours comme celui-là, quand vous voulez obtenir quelque chose? Eh bien! ce que vous savez faire en parlant, il faut le faire en écrivant un lettre de demande.

Supposez que votre voisin Jacques Renaud, qui ne sait pas écrire, vous prie de lui écrire une lettre à M. Girard, propriétaire.

SUJET.—*Jacques devait tailler les arbres fruitiers du verger de F. Girard; mais il s'est blessé à la jambe et ne pourra pas travailler avant quinze jours. Il demande à F. Girard de vouloir bien attendre et de ne pas donner l'ouvrage à un autre.*

M.—Mettez d'abord l'entête de la lettre; à qui écrivez-vous?

—Les élèves écrivent :

*A Monsieur Girard, propriétaire,
Monsieur,*

M.—Bien. Faites maintenant une exposition simple et claire du sujet de votre lettre.

—Les élèves écrivent :

Notre voisin, Jacques Renaud, que vous avez chargé de tailler les arbres de votre verger, s'est blessé hier d'un coup de hache à la jambe: Le médecin dit qu'il sera une quinzaine de jours sans pouvoir travailler.

M.—Faites la demande au nom de Jacques.

—Les élèves écrivent :

Jacques vous prie, monsieur, de vouloir bien supporter ce retard et ne pas confier ce travail à un autre.

M.—C'est très bien; mais M. Girard va penser: « Est-ce que mes arbres ne vont pas en souffrir? »

Répondez à cette objection.

—Les élèves écrivent :

Il vous prie de remarquer que la saison n'est pas avancée; dans quinze jours il se mettra à l'ouvrage et se hâtera de façon que vos arbres n'aient pas à souffrir de ce retard..

M.—Parfait. Cependant on ne peut terminer ainsi. Ne vous semble-t-il pas qu'il serait bien de toucher le cœur de M. Girard pour le gagner et d'obtenir ce que Jacques demande? Voyons, Jacques est père de famille, il n'est pas riche, puisqu'il travaille pour les autres.

Les élèves écrivent :

Notre voisin, monsieur, est très pauvre et chargé de famille, il est le seul qui gagne le pain pour la maisonnée, et la malheureuse blessure qui le retient à la maison met ces pauvres gens dans l'embarras. Jacques s'inquiète, il a peur que vous donniez le travail à un autre, et dans cette crainte, il serait capable de faire une imprudence en reprenant le travail trop tôt.

Ce serait un grand bonheur pour sa femme et ses enfants, si vous vouliez consentir à attendre son rétablissement.

M.—Monsieur Girard doit avoir bon cœur; si vous en parliez en terminant?

—Les élèves écrivent :

Tout le monde sait, dans les environs, combien vous êtes bon; et nous espérons que vous voudrez bien obliger de braves gens qui sont dans la peine et qui vous seront bien reconnaissants.

M.—Saluez très poliment en finissant et signez votre lettre.

—Les élèves écrivent :

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Votre tout dévoué serviteur,

JEAN LEMIEUX.

Les élèves n'écriront pas exactement la lettre telle que nous la donnons; cela est évident, mais ils produiront quelque chose d'analogue. Peut-être même quelques-uns feront-ils mieux. Nous donnons la lettre, non pas pour

qu'elle soit dictée, mais simplement pour montrer à peu près ce que les élèves doivent faire. Notre intention est d'indiquer comment on doit les guider dans le travail; mais il faut qu'ils fassent eux-mêmes le travail pour qu'il y ait profit réel pour eux.

H. NANSOT.

READING (1)

II

The methods which have been adopted for enabling the child to give the right sound of the word when the symbol is placed before him are essentially of two types, one synthetic the other analytic.

SYNTHETIC PLANS.—In these the child's attention is first directed to the elements of words—either as letter-names or letter sounds—and through them to the sounds of the words themselves. It may be urged against any such plans that they are *opposed to the ordinary mode in which the child becomes acquainted with objects*; the natural process being, first the learning to recognise the thing as a whole from its general look, and then the consideration of each of the various parts separately. Letters are in themselves meaningless, and to fix the child's mind upon these, before he learns the word, certainly tends to make him overlook the cardinal fact that WORDS REPRESENT IDEAS and in all cases have a meaning to be mastered.

1.—*The alphabetical method.*—This the best known of the synthetic plans is called the Alphabetical Method because the child is made to give in succession the *alphabetical names* of the letters composing a word before pronouncing it; and this is done, at least in most cases, on the assumption that such a proceeding assists him in arriving at the sound. In so far as spelling compels a child to examine the word, it no doubt helps to fix the form in his mind; but this will not lead him to the sound, and to make him name the elements *first* is to misdirect his attention, and to confuse him by calling upon him to do something else than what is actually the work of the moment. It makes a pretence of helping him without in the vast majority of cases giving him the slightest clew.

The method may be briefly described thus:—

1. The alphabet is learned.

2. The vowels are then associated with each consonant in turn:

Example:—at, et, it, ot, ut,

ab, eb, ib, ob, ub,

ac, cc, ic, oc, uc, and so on.

3.—Then a consonant is affixed; *Example:*—

bat, bet, bit, bot, but,

dab, deb, dib, dob, dub, etc.

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

4. The short vowels are then lengthened by the addition of *e*;

Example:—BATE, BETE, BITE, BOTE, BUTE, etc.

Although the *method is indefensible*, it has numerous partisans who claim for it the following advantages: it is easy; it has the sanction of long usage; in ages gone by thousands of children learned to read by it, and numbers of children do still learn to read by it. Of the foregoing statements the last is the only one worthy of the slightest consideration. It is an undoubted fact that children will, in the end, learn by *experience* the *sounds* of the letters, and *acquire* the power to *combine* them, whatever method is adopted, if only sufficient patience is exercised. This, however, is not the point; but that they shall learn pleasantly, quickly, and intelligently.

The condemnation of the Alphabetic plan is by no means confined to teachers and writers on education. A well known English novelist makes a character in one of his books, say:—«A more lying, roundabout, puzzle-headed delusion than that by which we *confuse* the clear instincts of truth in our accursed system of spelling, was never concocted by the father of falsehood. For instance, take the monosyllable *cat*. What a brazen forehead you must have when you say to an infant *c, a, t*, spell *cat*: that is, three sounds forming a totally opposite compound—opposite in every detail, opposite in the whole—compose a poor little monosyllable, which, if you would but say the simple truth, the child will learn to spell merely by looking at it! How can three sounds which run thus to the ear, *see-eh-tee* compose *cat*? Don't they rather compose the sound *see-eh-té* or *ceaty*? How can a system of education flourish that begins by so monstrous a falsehood, which the sense of hearing suffices to contradict?»

2.—*The Phonic Method*.—As the names of the letters cannot possibly lead to the *sound* of the word, the idea seems reasonable to teach the *powers* or *sounds* of the letters instead. The idea underlying the phonic plan is to lead the child to master the *sound* of a word by giving in succession the *sounds of the various letters* which represent it, at first separately, and then with more rapid utterance, until they blend into what is required.

The Phonic is a *synthetic*, or word building, method and the manner of proceeding may be briefly described as follows:—1. At the top of the blackboard a few vowels are written, on the left, one below the other are placed several consonants; the first vowel is named by the teacher, then each child in turn is called upon to sound it; the teacher now gets the children to notice the position of his lips and the sound produced by them while he is articulating the first consonant,—it must be borne in mind that the names given to the consonants must not be: *bee, see, deé, ef, jee, aitch, jay, kay, el, em, en, pee, kew, are, es, tee, vee, double you, eks, oo-i, zed*, but *b* must be pronounced like the two first letters of the word *be-t*; *c* like the two first letters of *ce-nt*, also like the first two letters of the word *ke-pt*; *d* as *de* in *de-n*; *f* as *fe* in *fe-n*, *g* as in *go* and as in *ge-m*; *h* as *he* in *he-m*; *j* as *je* in *je-t*; *k* as *ke* in *ke-n*; *l* as *le* in *le-t*; *m* as *me* in *me-t*; *n* as *ne* in *ne-t*; *p* as *pe* in *pe-t* (*q*, when alone represents no sound, the sound of *qu* will be found after that of *w*;) *r* as *re* in *re-d*; *s* as *se* in *se-t*; *t* as *te* in *te-d*; *v* as *ve* in *ve-st*; *w* as *wé* in *wé-t*; (*qu* as *kwo*: *queen* = *kveen*); *x* as *ks*, *ax* = *aks*; *y* as *ye* in *ye-t*; *z* as *ze* in *bla-ze*. After the pupils, in turn, have sounded the three or four consonants placed on

the blackboard for the first lesson, they are called upon to combine each consonant with each vowel, not giving the sounds of consonant and vowel separately, but the product of their combination, that is the syllable; in blending consonants with vowels care must be taken, to make the pupil instantaneously drop the vowel *e*, used to help in sounding the consonant, before pronouncing the vowel. After the pupil can form a certain number of syllables, not necessarily many, it is but a step to the reading of words.

To sum up: the child is made acquainted with a few vowel and a few consonant sounds; he is then taught to combine these into syllables, as the vowel and consonant sounds gradually increase so do the syllables; as soon as two or more syllables have been learned from which it is possible to form a word, the child is led to exercise his ingenuity in word building.

The child is not compelled to learn all the letters of the alphabet before beginning to read, and, as he acquires a knowledge of the letters he does not know them by the names which they commonly bear, but by the names of the sounds which they represent.

The following advantages are claimed for the phonic method by its partisans: It greatly facilitates the process of learning to read. It is a good method for obtaining *good articulation*, and accurate and careful *enunciation*. Theoretically it is sound, the pronunciation of a whole being taught by the pronunciation of the parts. It teaches reading and spelling together. It enables children to apply their knowledge to fresh cases. It forms an important part of the methods used by all the progressive teachers of the present day. Those who are opposed to it advance the following objections: A purely phonic method is possible only where the number of letters and elementary sounds correspond. But in English the letters are only five-eighths of the elementary sounds; the same letter ought always to represent the same sound, but one letter often represents two or more sounds; some sounds are represented by more than one letter; some letters are silent. It is nothing but a variety of the Alphabetic Method with other names to the letters. It *requires special preparation*, and therefore cannot very well be applied by those who have not studied it.

It cannot be denied that in using this method the teacher's labor is slightly increased, but the child's difficulties are more than correspondingly diminished, while his intelligence is quickened, and his progress is much more rapid and more pleasant.

To offer as an objection to any method that it requires special preparation and that it cannot be used by people who don't know it is an absurdity worthy of figuring in a joke book. It may be, that those who oppose the phonic method on this ground consider it unfair to the public that there should be anything in the business of the teacher requiring special preparation. In the next number of the *Enseignement Primaire*, we shall describe the analytic methods and give a full exposition of those most generally used in localities where reading is well taught.

JOHN AHERN.

Les Fractions

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Les fractions! n'est-ce pas que c'est là le cauchemar d'un grand nombre d'institutrices, et partant d'un grand nombre d'élèves? Il semble régner en certaines classes, une terreur quasi instinctive pour tout ce qui a rapport aux fractions. Maintes fois, au cours des examens d'écoles, il nous est arrivé de faire perdre toute contenance et tout sang-froid à de grandes élèves, voire à des aspirantes au brevet d'enseignement, par la seule énonciation d'un problème à fractions, même les plus simples. Aussi a-t-on constaté que dans les examens pour le diplôme élémentaire surtout, en 1903, la matière la plus ignorée était bien l'arithmétique et, en particulier, les fractions. En 1904 le résultat a été plus satisfaisant; serait-ce dû à ce que les questions ont été plus faciles? Je suis porté à le croire. Quoi qu'il en soit, les fractions sont depuis longtemps une matière où l'on est faible, dans un grand nombre de classes.

D'où vient le mal? Très probablement de la manière dont la première leçon a été donnée: on a couvert un grand tableau noir de $1/2$, $1/3$, $1/4$ etc., et, en indiquant l'une après l'autre ces expressions, on a déclaré aux élèves que c'étaient... des fractions! Puis, on a procédé immédiatement à la réduction au même dénominateur, pour faire au plus vite des additions et des soustractions; ensuite est venu le tour de la multiplication qui n'offre pas de difficultés, puisqu'on n'a qu'à multiplier les numérateurs et les dénominateurs, les uns par les autres, et comme la division est un peu le contraire, rien de plus facile encore. Va-t-on s'étonner que des enfants de 12 à 14 ans n'aient rien compris? Des savants n'y verraient goutte.

Où est le remède? Il est très facile à trouver; qu'on se donne la peine de lire attentivement les *leçons de fractions* données dans *L'Enseignement Primaire*, années 1901-02 et 1902-03, et je n'hésite pas à dire qu'il y a là tout ce qu'il faut, non seulement pour faire comprendre, mais encore pour faire aimer les fractions même aux tout jeunes enfants; cet emploi d'une ligne que l'on divise suivant les données du problème est on ne peut plus simple et rationnel. Il est absolument indispensable que la collection de *L'Enseignement Primaire*, aussi complète que possible et bien reliée, soit la base de toute bibliothèque scolaire, (1) et que chaque institutrice en fasse son *ouvrage de méditation*. Il faut de plus se faire un devoir rigoureux de lire et relire chaque mois, le nouveau numéro de cette revue, qui n'est pas autre chose qu'un peu d'École Normale que l'on fait pénétrer dans tous les coins de notre province. Ne pas oublier non plus certains principes pédagogiques donnés bien souvent par cette même revue dans le cours des années dernières. J'en résume quelques-uns: En arithmétique, il n'y a pas pour les élèves de *principes premiers* strictement parlant; tout peut, sinon se démontrer, du moins s'expliquer; ne pas crier trop vite à l'évidence; quand les élèves affirment timidement qu'ils ont compris, être sûr qu'ils n'ont pas compris; éviter la mécanique; procéder par degrés, du connu à l'inconnu et se rappeler que le meilleur moyen pour ne rien savoir c'est d'apprendre tout à la fois.

Rimouski.

J.-É. SIROIS, ptre.

(1) C'est aussi l'avis plusieurs fois exprimé par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec et par M. le Surintendant de l'Instruction publique.

Le Surintendant de l'Instruction publique décoré par l'Université Laval

Le 5 décembre dernier, à une séance solennelle de la *Société du Parler français au Canada*, Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval, a conféré à l'honorable M. Boucher de La Bruère, le titre de Docteur ès-lettres. C'est une récompense bien méritée. En rendant publiquement hommage au Surintendant de l'Instruction publique, notre université catholique a voulu honorer le dévouement et le zèle mis au service de l'éducation chrétienne.

L'Enseignement Primaire offre ses sincères félicitations à M. le Surintendant.

Les mauvaises herbes dans la province de Québec

2^{ème} Leçon

LA BARDANE OU RAPACE

La bardane (appelée aussi *rapace*, *glouïeron*, *toque*, *gratô*, *graquia*) est une plante *bi-annuelle*. Le nom scientifique de cette mauvaise herbe est *Arctium lappa*. Les Anglais la nomment *Burdock*, *Great Bur*, *Clot-Bur* ou *Beggars' Button*.

La bardane a de très nombreuses et de très fortes racines qui la retiennent fortement dans le sous-sol. Sa tige atteint de quatre à neuf pieds de hauteur, supportant plusieurs branches *pubescentes*.

Voici, d'après M. Dalairé, une petite description des feuilles et des fleurs de cette plante nuisible.

« Feuilles cotonneuses en dessous, les *radicales* cordées, ovales.

Fleurs pourpres à *réceptacle* couvert d'épines rudes très *adhérentes* et qui gâtent surtout la laine des moutons. »

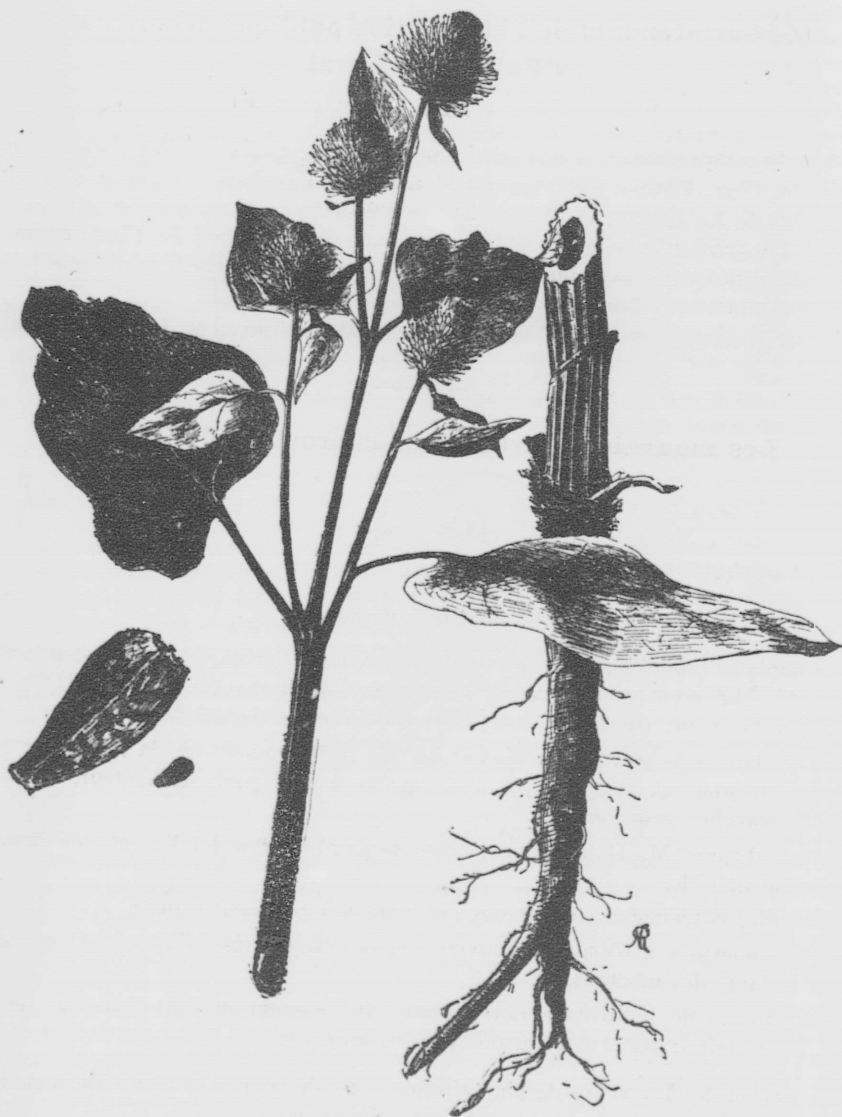
Les graines de la bardane ont 3 lignes de longueur et sont tachetées de brun noir. Elles sont transportées surtout par les animaux.

Le moyen de *destruction* le plus efficace, c'est de couper la plante dans sa racine et la brûler. La cendre de rapace est très riche en potasse.

Cette mauvaise herbe a une propriété médicinale: elle est *dépurative* et *sudorifique*.

Explications de mots

pubescentes: se dit des feuilles, des tiges garnies de poils très fins imitant le duvet.—*radicales*: se dit des feuilles qui apparaissent à la base même de la tige.—*réceptacle*: fond du calice d'une fleur où est fixé l'ovaire. L'ovaire est la partie de la fleur (partie inférieure du pistil) qui renferme les semences.—*adhérentes*: fortement attachées.—*dépurative*: propre à dépurer le sang.—*sudorifique*: qui provoque la sueur.



RÉSUMÉ DE LA LEÇON

(Le dicter aux élèves)

La bardane ou rapace est une plante bi-annuelle. Cette mauvaise herbe a de nombreuses racines et sa tige atteint jusqu'à neuf pieds de hauteur. La fleur de la rapace est couverte de petites épines rudes qui adhèrent aux vêtements et gâtent la laine des moutons.

On peut détruire la rapace en coupant la tige dans sa racine et la brûler.

Causerie sur la colonisation

Mes jeunes amis, vous vous rappelez nos courses (sur la carte de la Province de Québec) à travers les régions de colonisation. Nous avons visité celles du Lac Saint-Jean, de la Matapédia, de l'Outaouais, du Saint-Maurice. Aujourd'hui nous retournerons vers celle du Lac Saint-Jean, si vaste et si avantageuse pour les défricheurs sérieux.

Les jeunes colons peuvent s'y rendre facilement, grâce au chemin de fer de Québec et Lac Saint-Jean. D'après une brochure officielle « le trait caractéristique de la physionomie de la région du Lac Saint-Jean est cette grande mer intérieure qui a donné son nom à toute la vallée. Le Lac Saint-Jean est une très belle étendue d'eau ayant presque la forme d'un cercle et dont le pourtour est de 150 milles. Il est situé à peu près sous la même latitude que celle de Paris.

« Cette immense région, tant à cause de sa fertilité que du brillant avenir qui semble lui être réservé, a mérité d'être appelée *le grenier de la province de Québec*.

« Elle embrasse une superficie de 31,000 milles carrés ou environ 19,840,000 acres.

« C'est déjà dire quel vaste champ reste ouvert au travail et à l'activité du colon, puisque la population actuelle disséminée dans cette région n'atteint encore que cinquante mille âmes.

« Quant à la fertilité de cette région, elle est amplement démontrée dans les rapports de tous les arpenteurs.»

N'est-ce pas, mes enfants, que notre patrie est vaste et belle? Lorsque vous serez grands, ne la désertez pas, restez-lui fidèles. Faites-vous défricheurs, livrez-vous aux travaux des champs. L'agriculture mène à l'indépendance, à la fortune modeste; elle procure la santé, donne le bonheur.

Le mouvement scolaire à l'étranger

EN FRANCE

—Un congrès des administrateurs d'écoles libres a été tenu à Lyon, les 17, 18 et 19 septembre dernier.

Ce Congrès, placé sous le patronage de la Ligue de la liberté d'enseignement et de la Société générale d'éducation et d'enseignement, a dû son franc succès à la justesse de l'idée simple et vraie qui en fut l'inspiratrice: le devoir du père de famille sur l'éducation de ses enfants, corrélatif au droit inaliénable qu'il tient, par l'essence même des choses.

— Il y a quelque temps, *La Croix*, de Paris, rapportait le fait suivant:

« Plus de la moitié des fillettes qui fréquentent notre école communale ont été chassées de la classe ce matin par ordre du maire parce qu'elles portaient une croix sur leur poitrine.

Cet acte de sectarisme à outrance a soulevé l'indignation de la majeure partie de notre population. Des manifestations se sont produites et d'autres plus violentes encore sont à craindre.»

EN ANGLETERRE

— *Plus d'ardoises.* Le Bureau d'Éducation d'Angleterre a décidé de supprimer dans les écoles l'emploi des ardoises, pour les raisons suivantes: 1. Pour l'enseignement de l'écriture, elles sont tout l'opposé de ce qui convient; 2 elles sont anti-hygiéniques et contribuent à la propagation des maladies; 3 elles favorisent les habitudes de négligence et d'inattention, les enfants pouvant trop facilement corriger leurs erreurs; la qualité du travail est sacrifiée à la quantité. Tout cela est bien fondé. Mais comment obtenir des parents pauvres qu'ils fournissent la quantité de cahiers ou de papier que gâcheraient les débutants?

AU JAPON

— *La Gymnastique scolaire*, livraison d'octobre, a publié un article sur *l'enseignement primaire* au Japon. En voici un passage intéressant:

« L'instruction a été de tout temps assez répandue au Japon, non-seulement dans les classes supérieures mais dans le peuple: le programme des études, fort simple, était sensiblement le même pour tout le monde et comprenait les connaissances élémentaires indispensables à la vie, avec quelques notions morales empruntées à Boudha et à Confucius.

Jusqu'en 1650 l'influence du Bouddhisme fut prépondérante; à partir de cette époque le Confucianisme domina et fit passer dans la législation cet esprit de soumission que résume ainsi le livre des *Cent Lois*; « Chaque sujet doit être prêt à épuiser pour l'Empereur, ses forces, son intelligence et ses biens: chaque enfant pour ses parents, chaque élève pour son maître; car à l'Empereur il doit sa nourriture, à ses parents il doit l'existence, à son maître il doit l'instruction et la vie n'est pas possible sans ces trois bienfaits. »

La révolution de 1868 et l'ouverture du Japon aux étrangers bouleversèrent le vieux système d'éducation; toutes les réformes entreprises furent dominées par cette idée qu'il fallait arriver à assimiler le plus possible la culture générale, les connaissances et même les manières de penser du peuple japonais à celles des nations européennes. Une vigoureuse impulsion fut donnée, on s'inspira du système occidental; en 1871, un ministère de l'Instruction publique fut créé.

Le mouvement s'est accentué et de très réels progrès ont été réalisés. L'enseignement primaire est assuré dans les moindres villages des provinces les plus reculées; il y a un peu partout des écoles normales pour le recrutement des maîtres des deux sexes et les grands centres possèdent des écoles spéciales.

En 1901 le Japon comprenait 28,404 écoles avec 4,030,973 élèves; 79% des garçons de tout l'empire, 47,54% des filles, soit 64,22% de tous les enfants les fréquentaient. La population moyenne de chaque classe était de 66 élèves.

L'instruction, si elle est obligatoire sur le papier, ne l'est donc guère en réalité. En Russie 56% des recrues sont illettrées, mais la proportion ne doit guère être moindre au Japon. De 79% qui ont fréquenté l'école, combien ont oublié à l'âge de l'incorporation la majeure partie de ce qu'ils ont appris. Ce que l'on constate en Belgique est concluant à cet égard.

Les traitements des maîtres sont « scandaleusement réduits ». Le traitement mensuel d'un instituteur est de 9 yen 50 (le yen vaut 2,50 fr.) quelques-uns n'ont même que 3 yen 50, soit 8 fr. 75! « moins que les traîneurs de pousse-pousse de Tokio. »

Dans le domaine de l'éducation, les Japonais ont beaucoup fait depuis quarante ans, mais ici encore les apparences trompent et cachent la véritable situation: L'orgueil du peuple japonais qui, au début, l'avait poussé à emprunter tout aux étrangers, les porta dans la suite à considérer ces derniers comme des valets, à les imiter s'ils ne peuvent faire mieux, mais à les tenir éloignés. Ils se croient d'origine divine et doués d'une réelle supériorité morale sur les autres peuples: une revue «*les trois yeux*», qui a pour raison d'être la défense du Confucianisme, du Bouddhisme et du Shintoïsme, a sa couverture illustrée d'un dessin représentant un monstre à trois yeux, armé d'un sabre, mettant en fuite un autre petit démon, le christianisme.

Les maîtres inspirent à leurs disciples des sentiments anti-étrangers; aussi les enfants insultent-ils les étrangers qu'ils rencontrent sur leur chemin: patriotisme est synonyme de chauvinisme niais.

Les instituteurs «*pauvres diables mal conseillés, maigrement payés et qui acceptent tout naturellement les vues de leurs supérieurs*» ne sont pas les grands coupables de ces sentiments hostiles. Les éducateurs japonais, particulièrement dans l'enseignement supérieur, sont absolument au-dessous de leur tâche.»

Société du parler français au Canada

Lundi, le 5 décembre 1904, à l'Université Laval, a eu lieu la première séance publique de la *Société du Parler Français*.

La salle des Promotions était remplie par un auditoire d'élite. L'honorable M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction, présidait la réunion. S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, Mgr O.-F. Mathieu, recteur de l'Université, les honorables juges en chef Lacoste et Routhier, Mgr C.-O. Marois, V. G., MM les juges F. Langelier et Sir A.-P. Pelletier, l'honorable A. Robitaille, secrétaire de la province, les honorables E.-J. Flynn, et Thomas Chapais, M. de Cazes, plusieurs personnages ecclésiastiques et des Dames en grand nombre.

M. l'abbé Rouleau, principal de l'École normale Laval, les Elèves-Instituteurs de cette maison et quelques-uns de leurs professeurs, assistaient aussi à la réunion.

Voici le programme de la séance:

1. Discours du Président: L'honorable M. P. BOUCHER DE LA BRUÈRE.
2. Rapport du Secrétaire: M. Adjutor RIVARD.
3. *Un jour à Venise*, suite romantique. E. NEVIN.— a) *Andante con espressione* (Chant Vénitien). b) *Con moto* (Les Gondoliers): Orchestre.
4. La Nationalisation de la littérature canadienne: M. l'Abbé Camille ROY.
5. *Peer Gynt*, 1ère suite, E. GREIG. a) *La Mort d'Åase*. b) *La Danse d'Anitra*: Orchestre.
6. Le Parler français à l'école: M. l'Abbé V.-P. JUTRAS.
7. L'Anglicisme dans les journaux: L'honorable M. Ch. LANGELIER.
8. a) *Sérénade*. G. PIERNÉ. b) *Danse nationale polonaise*. SCHARWENKA: Orchestre.
9. Discours du Président d'honneur: Mgr O.-E. MATHIEU.

Le Président, l'honorable M. de la Bruère, a fait connaître l'objet de la *Société du Parler français*, qui est: 1° l'étude de la philologie française au Canada dans son histoire, son caractère et ses conditions d'existence; 2° l'examen des dangers qui

menacent le parler français au Canada; 3° la recherche des meilleurs moyens de défendre la langue de ces dangers divers; 4° la publication d'études assorties à ce dessein.

M. Adjudant Rivard, le secrétaire et l'âme de la Société, a retracé en un langage des plus agréables, l'histoire de la lexicologie canadienne. Il a rappelé les efforts tentés par Meilleur, Gingras, Manseau, Caron, Dunn, Tardivel, de Cazes, Buies, Rinfret Clapin. M. Rivard a ensuite résumé les travaux accomplis par la *Société du Parler français*, depuis deux ans. Etant données les circonstances de temps et de lieu, ces travaux sont considérables.

La nationalisation de la littérature canadienne, tel fut le sujet développé par M. l'abbé Camille Roy, professeur au Séminaire de Québec. Dans un style d'une simplicité, d'une clarté et d'une élégance toute française, M. Roy a défini et précisé ce qu'il entendait par la *nationalisation de la littérature canadienne*. La nation canadienne a une mentalité qui lui est propre. Eclairée par la foi catholique, animée par le souffle vivifiant de notre histoire nationale, habituée aux larges et calmes horizons qu'offre notre patrie, elle ne peut ressentir la plupart des impressions qui affectent l'âme française moderne.

De là la nécessité de penser et d'écrire sous l'empire de l'influence canadienne, et non penser et écrire sous l'empire de l'influence française. Cette orientation nouvelle n'implique pas l'abandon de la littérature française. Point du tout. Au contraire, nous devons nous efforcer d'acquiescer cet art merveilleux d'écrire qui est l'apanage des classiques français. Mais, une fois en possession de ce précieux instrument, servons-nous en pour dire et écrire des choses canadiennes, ou dire et écrire des choses utiles à l'éducation canadienne. Pour nationaliser la littérature, il faut de toute nécessité nationaliser l'enseignement. Ici, M. Roy a dit des vérités dont les maîtres de l'enseignement secondaire et les maîtres de l'enseignement primaire feront leur profit.

L'Enseignement Primaire a prêché par l'exemple depuis trop longtemps, pour ne pas se réjouir de l'attitude franchement canadienne de quelques uns des professeurs les plus éminents de l'Université Laval et du Séminaire de Québec.

L'allusion de M. Roy aux livres classiques, qui devraient être rédigés en vue des besoins du Canada, a résonné agréablement à nos oreilles comme une approbation bien discrète de tout ce que nous avons fait depuis plusieurs années pour amener les instituteurs de la Province de Québec à instruire leurs élèves à la *canadienne* et non à la *française*. Dans le domaine de l'enseignement primaire, des efforts assez sérieux ont été faits dans ce sens.

M. l'abbé Jutras avait à parler du Parler français à l'école. M. Jutras a émis l'idée que l'étude étymologique du langage canadien devrait être introduite à l'école. M. l'abbé, qui avait peu de temps à sa disposition, n'a pu préciser ni le programme d'un tel enseignement, ni la mesure dans laquelle l'étymologie du langage populaire devrait être enseignée à l'école primaire. En revanche, M. Jutras a revendiqué, avec fierté, le droit à l'existence du parler canadien.

Ce qu'il importe le plus, c'est d'apprendre à nos enfants à parler et à écrire *correctement*, suivant les règles de la grammaire, de la syntaxe et du style. Parallèlement, grâce aux études publiées dans le *Bulletin du Parler Français*, la *guerre à l'anglicisme* peut et doit être faite, ainsi que l'étude du vocabulaire canadien. Jusqu'à ces derniers mois, le *Lexique canadien-français*, publié par le *Bulletin*, n'était pas suffisamment complet pour permettre la rédaction d'une série de leçons dosées pour les

trois degrés de l'école primaire. Chaque livraison du *Bulletin* ajoute une série de mots au *Lexique canadien-français*, et, avant longtemps, nous serons en mesure de faire profiter méthodiquement les écoles de la Province du travail scientifique et patriotique de la *Société du Parler français au Canada*. C'est ce que nous nous proposons de réaliser dans quelques mois.

Une école normale de fille à Rimouski

L'honorable Secrétaire de la Province, M. Robitaille, a communiqué à M. Auguste Tessier, le député de Rimouski à la Législature, les documents suivants:

« M. Auguste Tessier, avocat,

Rimouski.

« Mon cher monsieur,

« En réponse à votre lettre du 5 courant, que je trouve à mon arrivée, ce matin, je vous dirai qu'en effet, j'ai signé un contrat avec les Ursulines, le 21 juin 1904, devant M^{re} Paradis, notaire, au sujet de l'école normale de Rimouski.

« Je vous inclus copie de l'arrêté en conseil que le contrat ne fait que sanctionner.

Bien à vous,

AMD. ROBITAILLE. »

Dans cet arrêté en conseil on lit, entre autres choses:

« Que les Dames Ursulines de Québec acceptent faire un contrat avec le gouvernement de la province, aux conditions suivantes:

« De recevoir et pensionner en leur couvent de Rimouski, dans des salles spécialement affectées à cet effet, les jeunes filles qui désirent se former à l'art de l'enseignement des matières inscrites au programme d'études des écoles normales primaires de filles de la province que prescrira le comité catholique du conseil de l'Instruction Publique.

« L'école possèdera un cours normal complet pour l'obtention du brevet de capacité aux trois degrés.

« La somme de \$720.00 sera affectée suivant la loi au paiement de bourses de \$24.00 chacune, destinées aux élèves-maitresses qui pensionneront chez les dites Dames Ursulines et suivront les cours de pédagogie.

« Les sommes suivantes seront annuellement payées aux Dames Ursulines par le gouvernement:

Pour le Principal, son traitement \$1,000, et sa pension \$300	\$1,300
Pour les bourses ci-dessus mentionnées	720
Pour un professeur de pédagogie, de mathématiques ou autres matières	1,000
Pour un professeur d'agriculture	200
Pour les religieuses institutrices	1,180
Loyer de l'édifice, chauffage entretien	1,600
	<hr/>
	\$6,000

« Pour aider les dites Dames Ursulines à construire l'édifice projeté, et à couvrir une partie des frais d'ameublement de la dite école normale, le gouvernement leur paiera, le ou avant le 1^{er} juillet 1905, une somme n'excédant pas \$1,500.00, la dite somme devant être destinée à payer une année d'intérêt sur le capital affecté à la con-

struction de l'édifice projeté qui servira à cette école, et à couvrir une partie des frais d'ameublement.

« La nouvelle école normale sera désignée sous le nom de ECOLE NORMALE DES FILLES DE RIMOUSKI. »

La création de l'École normale de Rimouski constitue un événement important, dans les annales de l'éducation de notre Province. Cette fondation s'est opérée sous les plus heureux auspices : agréée et désirée par l'évêque de l'endroit, S. G. Mgr Blais, approuvée par le Comité catholique du C. de l'I. P. et aidée généreusement par le Gouvernement provincial.

Un prêtre, qui portera le titre de directeur ou de principal, sera placé à la tête de la nouvelle maison.

Dans un temps où les congrégations religieuses souffrent persécution, il est consolant de constater que notre province est dirigée par un gouvernement assez bien inspiré pour confier la garde d'une école normale de filles aux plus anciennes religieuses enseignantes, au Canada, les Dames Ursulines. Un tel acte mérite d'être hautement loué.

L'Enseignement Primaire offre de nouveaux ses félicitations aux Ursulines à l'occasion de la haute marque de confiance qui lui est si judicieusement accordée. Notre revue manquerait à son devoir d'organe éducationnel si elle ne rendait pas hommage au dévouement de l'honorable Secrétaire de la Province et du député de Rimouski, qui ont conduit l'œuvre de la nouvelle école normale à si bonne fin.

Dans une livraison subséquente, nous dirons un mot du site qu'occupera la nouvelle école normale, et ferons connaître sommairement le plan et les dimensions de cette future institution.

HYGIÈNE

Parlant toujours de l'hygiène scolaire, M. le Dr Paradis donne les conseils qui suivent :

« De même que pour la lumière trop vive du soleil, on devra protéger les élèves placés trop près du poêle, contre les radiations trop vives de la chaleur. On obtiendra ce résultat en interposant une toile métallique, ou une tôle finement perforée, entre le poêle et les élèves.

On devra éviter de surchauffer la classe. Une chaleur trop vive congestionne le cerveau et alourdit la tête. Une température de 60° à 65°, est tout à fait suffisante.

La ventilation est une des questions importantes. Durant l'été cette question sera facilement résolue; on n'aura qu'à laisser les portes et les fenêtres ouvertes. Mais dans les saisons froides, il faudra aviser à un autre moyen.

Une ouverture pratiquée dans la cheminée, dans la partie supérieure ou moyenne du volet de la fenêtre, produira un courant d'air qui contribuera puissamment à l'échange de l'air. On vend aujourd'hui chez les quincalliers des ventilateurs très puissants que l'on place dans une carreau, dans une ouverture pratiquée dans le mur ou dans la cheminée. Cet appareil très simple et peu dispendieux devrait être introduit dans toutes les maisons d'école. »

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Eléments de la Doctrine chrétienne

Leçon II.—Naissance de Jésus-Christ.

Saint Joseph et la Sainte Vierge demeuraient à Nazareth.
Ils partirent un jour pour Bethléem, petite ville de Judée.
C'était en hiver.

Ils arrivèrent à Bethléem, le soir.
Ils demandèrent à coucher dans les hôtelleries;

Mais on ne voulut pas les recevoir.
Tout près de Bethléem, ils virent une étable;

Ils y entrèrent.
C'est là que Jésus-Christ naquit, à minuit, le 25 décembre.

Quand Jésus-Christ fut né, la Sainte Vierge l'enveloppa de langes.
Il n'y avait ni lit, ni berceau dans l'étable;

Il y avait seulement une crèche où mangeaient les animaux.
Saint Joseph prit un peu de paille et l'étendit dans la crèche,

Et Marie déposa l'Enfant sur la paille.

La Sainte Vierge et Saint Joseph se mirent ensuite à genoux et adorèrent le Sauveur.

Et nous aussi mettons-nous à genoux et disons:

O Jésus, vous êtes le Fils de Dieu; vous êtes, comme le Père et le Saint-Esprit, tout-puissant, immense, créateur de toutes choses: je crois et je vous adore.

Vous êtes devenu petit Enfant; vous avez froid, vous pleurez.

Pourquoi? Pour effacer nos péchés, pour faire nos âmes pures et saintes, pour nous ouvrir le ciel.

O divin Enfant, merci! je vous aime, je vous aime de tout mon cœur et je veux être bien sage pour vous plaire.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

DIEU

Dieu existe, il est près de vous. Le ciel étoilé qui brille sur votre tête, la voix de la conscience qui parle au dedans de vous sont les preuves de son existence.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Dieu existe-t-il? Où est-il? Citez deux preuves de l'existence de Dieu. Comment le ciel prouve-t-il l'existence de Dieu? Qu'est-ce que la voix de la conscience?

Epeler *voix, conscience*.—Homonyme de *voix*.

VOCABULAIRE.—(*Les vêtements.*) La chemise, le pantalon, le caleçon, le gilet, le paletot (*retirer, remettre,*) la blousse, la vareuse, la veste, la capote, la tunique, le manteau, la robe, la jupe, le jupon, le tablier, la ceinture, la cravate, le mouchoir, (*se moucher, plier, déplier*), le gant (*se ganter, se déganter*) la mitaine.

II

LE BON ÉCOLIER

Il est sept heures et demie. L'école va bientôt sonner. Le petit Louis prend son livre et son cahier; il embrasse sa maman et part tout joyeux. Voyez-le: il se hâte d'arriver. Il ne s'amuse point à regarder à droite et à gauche. Il n'écoute pas son voisin Auguste qui l'appelle pour jouer un peu avant la classe. Il arrive à l'école quelques minutes avant l'heure. Son maître le félicite de son exactitude.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Les deux mots école et écolier se ressemblent par la forme (ils ont à peu près les mêmes lettres) et par la signification; on dit qu'ils sont de la même famille.—Trouver des mots de la même famille que sonner (sonneur), jouer (joueur), maître (maîtresse).—Se hâter, se dépêcher. A quel moment se hâte-t-on? Quand on est pressé. Exemple?—Epeier heure, cahier, joyeux, exactitude.—Dire quel est le contraire de petit (grand), joyeux (triste), féliciter (gronder, blâmer).

EXERCICES.—Chercher plusieurs mots (comme joyeux) où l'y compte pour deux i (voyage, nettoyer, noyer, pays...)—Ecrire ces mots.—Distinguer les noms d'avec les verbes.

Exercice de langage

Aider les enfants à trouver les différentes qualités que peuvent avoir certains objets:

—Comment peut être le pain?

Le pain peut être blanc, noir, tendre, dur, frais, rassis, bon, mauvais, salé, fade...

—Comment peut être l'eau?

L'eau peut être chaude, froide, tiède, fraîche, bouillante, glacée, claire, trouble, pure.....

—Comment peuvent être les cheveux?

Les cheveux peuvent être blonds, noirs, courts, longs, épais, rares, peignés,frisés, lisses, etc.

—Comment peuvent être: la main, les yeux, les bras, les arbres, le chien, etc?

REDACTION

LA PETITE BABILLARDE

Sophie ne discontinue pas de babiller à table, empêchant toute conversation sérieuse. Hier le petit chien s'étant mis à aboyer, la petite fille s'est écriée:

«—Ce chien est insupportable, on ne s'entend pas, il faut le mettre à la porte.

—Si l'on chassait tous ceux qui fatiguent les autres, dit le père, Tibi ne partirait pas seul.»

Tous les enfants se mirent à rire en regardant Sophie qui devint très rouge.

QUESTIONS.—Comment Sophie se conduit-elle à table? De quoi se plaint Sophie? Quelle réflexion fit son père? Sophie comprit-elle? Quelle doit être, à table, la conduite d'un enfant bien élevé?

RECITATION

L'ORPHELIN

Il est triste, il pleure
Le pauvre orphelin
Seul dans sa demeure,
Seul dans le chemin.

Le malheur l'opresse;
Il n'a point d'appui.
Quoi! tout le délaisse?
Non! je cours à lui!

Viens trouver ma mère;
Elle t'aimera.
Viens, et sois mon frère:
Dieu nous bénira!

COURS MOYEN

ELOCUTION ET GRAMMAIRE

DICTÉES

I

ETAMINES ET PISTIL

Il y a des fleurs sans *corolle*, il y en a sans calice, mais il n'y en a pas sans étamines et sans pistil. L'*accessoire* peut être absent, suivant le genre des plantes, mais l'*essentiel* reste. L'étamine fournit le *pollen* renfermé dans l'*anthère*; le pistil fournit les *ovules* renfermés dans l'ovaire. Ovules et pollen, voilà le *strict nécessaire*. A un certain moment de l'année, la corolle se flétrit, les pétales se fanent et tombent; le *calice* en fait autant, ou quelquefois persiste pour protéger le fruit naissant; les *étamines desséchées* se détachent; seul, l'ovaire reste, grossissant, *mûrissant* et devenant enfin le fruit. *Qui* pourrait méconnaître ici la main de la Providence!

ANNOTATIONS.—*Étamines* et *pistil*: Organes principaux de la reproduction des végétaux.—*Accessoire*: Se dit d'une chose secondaire qui accompagne le principal. On peut remarquer ici que *c* redoublé se prononce comme *ks* devant *e* ou *i*, tandis qu'il conserve la prononciation simple devant *a*, *o*, *u*.—*Essentiel*: Cet adjectif exprime la même idée de nécessité que le qualificatif *indispensable*; il signifie qui est inséparable, qui tient de l'essence: c'est le contraire du mot *accessoire*.—*Pollen*: Ce mot se prononce *polène* et signifie farine; il sert à désigner la poussière fécondante des fleurs.—*Anthère*: Espèce de petit sac membraneux qui renferme la poussière fécondante et porte l'étamine.—*Ovule*: Organe réduit de la graine; l'ovule est le rudiment ou l'embryon de la graine.—*Strict nécessaire*: Désigne une chose dont on ne peut se passer, qui est absolument indispensable. Remarquons que dans les mots qui commencent par *s* on doit éviter dans la prononciation de placer un *e* avant l'*s*, disant par exemple *estalue*, *espectacle*, pour statue et spectacle.

II

LES RÉCOLLETS

Les *Récollets* étaient chéris et aimés de toute la population canadienne-française. Les abondantes aumônes qu'ils *recueillaient*, surtout dans les campagnes, *en font foi*. Les habitants du nord du Saint-Laurent ne se contentaient pas de leur donner à *pleines mains*, mais transportaient aussi d'une paroisse à l'autre, en se *relayant*, les produits de *leurs quêtes* jusqu'à *leur couvent* même; et ceux de la rive sud en faisaient autant. Ils les déposaient à la Pointe-Lévis, d'où les canotiers les *traversaient gratis* jusqu'à la basse-ville de Québec.

Ph.-A. DE GASPÉ, (*Mémoires*).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Récollets*: religieux de l'ordre de saint François d'Assise.—*recueillement*: faites conjuguer ce verbe au présent et au futur de l'indicatif.—*en font foi*: en sont une preuve, le prouvent.—*pleines mains*: au pluriel; l'abondance des aumônes le demande.—*relayant*: du mot *relai*, endroit où l'on change de voiture, au moins de chevaux.—*leurs quêtes*: ils en faisaient plusieurs.—*leur couvent*: ils n'en avaient qu'un, le même pour tous.—*gratis*: mot latin; par grâce, pour rien, sans faire payer.

Relever les noms, les adjectifs, les verbes.

 REDACTION

Sujet à traiter

1. Quels sont les membres dont se compose une famille?
2. Quels sont les devoirs des enfants à l'égard des membres de la famille?
3. Pourquoi voulez-vous imiter l'exemple de votre frère?

Sujet traité

1. Une famille se compose du père, de la mère, des enfants, du grand-père, de la grand-mère. Font aussi partie de la famille, les oncles et les tantes, les neveux et les nièces, les cousins et les cousines.
2. Les enfants, surtout à l'égard de leurs père et mère et aussi des autres membres de la famille, doivent être pleins d'amour, de respect, d'obéissance et de reconnaissance.
3. Mon frère aîné est bien travailleur. Il est presque toujours le premier en classe. Mon père et ma mère sont bien contents de lui. Je veux bien étudier mes leçons, bien travailler afin qu'ils soient aussi très contents de moi.

 RECITATION

LA PATRIE

La patrie est le toit, le foyer, le berceau,
 Le clocher d'une église, un verger, un ruisseau,
 Une fleur, un ramier qu'on écoute à l'aurore.
 Mais, n'oublions pas, elle est bien plus encore:
 Elle est le souvenir, le souvenir pieux
 Qui transmet aux enfants la gloire des aïeux!

H. VIOLEAU.

COURS SUPÉRIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LE CORPS

Le *corps* est un ennemi dont il faut *se défier*. On ne doit le *ménager* qu'autant qu'il est nécessaire. *Il est juste* qu'il souffre, puisqu'il a été l'instrument du péché. Si vous l'écoutez, vous lui accorderez trop, et il ne sera jamais content; on *multiplie* ses besoins quand on l'*accoutume* à ne se passer de rien. En lui retranchant beaucoup, il aura toujours assez. La nourriture lui est *nécessaire*; mais il faut que la modération et la pénitence y *mettent des bornes*, et ces bornes sont étroites. Quelle différence y aurait-il entre *l'homme* et *l'animal* si vous accordiez à votre corps tout ce qu'il demande. Il *vaut* mieux sentir les murmures et la faim d'*une chair soumise*, que d'éprouver les révoltes d'un corps trop nourri et indocile. Si vous n'avez qu'une nourriture grossière ou mal apprêtée, n'en désirez pas *une meilleure*: un pécheur ne mérite pas d'être traité comme un juste. Mangez, dit Jésus-Christ, ce qu'on vous présente, bon ou mauvais.

ANNOTATIONS.—*Corps*: Partie matérielle d'un être animé et particulièrement de l'homme. De ce mot, on a fait *corpulence*: taille de l'homme et des animaux considérés sous le rapport de leur volume; *corpuscule*: nom désignant les parties le plus ténues de la matière, etc.—*Se défier*: Verbe pronominal signifiant tour à tour se pravoquer mutuellement, et se douter, prévoir. On peut remarquer aussi que, terminé par *ier*, ce verbe prend deux *i* aux deux premières personnes du pluriel, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif.—*Ménager*: C'est user avec réserve, faire bon emploi d'une chose; *ménager* sa santé, son temps, etc.; on le dit aussi pour traiter avec égards; *ménager* quelqu'un, c'est-à-dire éviter ce qui pourrait l'attrister, l'irriter, le compromettre, etc.—*Il est juste*: Tournure unipersonnelle qui amène l'emploi du subjonctif, c'est-à-dire préparant une proposition dépendante qui lui est subordonnée et doit être au même temps général: présent, passé ou futur.—*Multiplier*: C'est augmenter le nombre des choses dont on croit ne pouvoir se passer. Dans le sens le plus général, *multiplier* c'est répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné.

II

DEUX POIDS ET DEUX MESURES POUR APPRÉCIER LA MISÈRE

C'est une croyance très répandue que notre *planète* est un lieu de peines et de tourments aux sentiers raboteux, bordés de ronces et d'épines. Après plusieurs années d'expérience, je suis forcé d'admettre que cette opinion a du vrai. Mais il faut avouer aussi que les innombrables souffrances de notre pauvre humanité sont, dans *quatre-vingt-dix-neuf* cas sur cent, l'œuvre de ceux qui s'en plaignent. La raison de cette apparente contradiction, c'est que nous n'envisageons jamais du même point de vue nos chagrins et ceux du prochain. C'est l'éternelle *histoire de la poutre dans l'oeil*. Aussi *clairvoyants* pour les fautes d'autrui qu'*aveugles* sur nos propres faiblesses, nous découvrons facilement le *pourquoi* de ses moindres afflictions, tandis que nous n'aper-

avons jamais la vraie cause de nos plus grosses misères. Invariablement notre voisin nous paraît être l'artisan de son propre malheur. Quant à nous-mêmes, oh ! c'est bien différent ! Nous nous rangeons tout naturellement au nombre des *exceptions* malheureuses, parmi les victimes innocentes de circonstances spéciales, dues à quelques excentricités du sort, ou à la *perversité* de nos semblables.

F.-G. MARCHAND.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*planète*: corps céleste qui tourne autour du soleil comme la terre dont il est question ici. Il y a des planètes de second ordre nommées satellites, telles que la lune qui tourne autour de la terre.—*quatre-vingt-dix-neuf*: rappeler la règle de *vingt* et de *cent*.—*histoire de la poutre dans l'oeil*: allusion à la parole de Jésus-Christ: vous voyez une paille dans l'oeil de votre frère et vous ne voyez pas une poutre dans le vôtre.—*clairvoyants, aveugles*: ces deux mots se rapportent à nous sujet de la phrase et s'accordent avec ce mot.—*le pourquoi*: la raison, la cause.—*paraît*: les verbes en *âtre* et en *ôtre* conservent l'accent circonflexe seulement lorsque l'*i* est suivi d'un *t*. Donner les temps primitifs de ce verbe. Donner des mots de la même famille: *apparaître, comparaître, apparition, comparution*, etc.—*Quant à*: on écrit *quant* avec un *t* final lorsque l'expression signifie *pour ce qui est de*; c'est une locution prépositive. On écrit *quand* lorsque ce mot signifie *lorsque*, c'est une conjonction.—*exceptions*: ce qui n'est pas compris dans la loi générale.—*dues*: à quoi se rapporte ce mot? A *circonstances*. Comment l'écrit-on au masculin singulier? *dû*; au masculin pluriel? *dus*. L'accent circonflexe ne se met qu'au masculin singulier.—*perversité*: donnez un synonyme. *méchanceté, malice*. Recherche des *adverbes* et des *prépositions* de la dictée.

ANALYSE

Après plusieurs années d'expérience, je suis forcé d'admettre que cette opinion a du vrai.

Deux propositions:

Une PRINCIPALE: *je suis forcé d'admettre...*

Une COMPLÉTIVE DIRECTE: *cette opinion a du vrai.*

La complétive est le complément direct du verbe ADMETTRE.

Après plusieurs années d'expérience est un complément circonstanciel de JE SUIS FORCÉ.

que est une conjonction qui rattache la complétive au mot ADMETTRE.

du vrai est le complément direct de A; l'article *du* est partitif et n'est pas mis pour *de le*, il signifie un peu, une certaine quantité, etc.

Après ces remarques, faire l'analyse de tous les mots.

III

LE DEVOIR D'UN ÉLECTEUR

Un électeur intelligent et dévoué à sa patrie n'accorde son *suffrage* qu'à un homme qu'il sait vouloir et pouvoir remplir le *mandat* qu'il lui *confie*. S'il le juge indigne ou incapable de cette haute fonction, il ne doit pas, en bon patriote, la lui confier. S'il constate qu'il a violé son mandat, menti aux promesses faites à ses mandataires, trahi la patrie au seul profit de son *parti* ou, *ce qui pis est*, de sa personnalité, il doit le lui retirer, pour le remettre à des mains plus loyales ou plus fortes. S'il est un vrai patriote, il ne doit pas hésiter à désavouer, même à *répudier* le député, le chef, le groupe ou le parti qui a trahi sa confiance ou trahi sa patrie.

Voilà le devoir le plus élémentaire d'un électeur, d'un citoyen, d'un patriote. Si ce devoir n'existe pas tel que je vous l'indique, le *civisme*, le patriotisme est un vain mot; la patrie, une figure de *rhétorique*, un être de raison; la politique et la morale, des

sciences d'agrément; et la religion, qui les éciaire, les complète et les sanctionne, une formule bonne à reléguer dans quelque répertoire oublié de *pédagogie antique*. Avec cela on n'a qu'à biffer l'histoire de son pays, à effacer ses gloires, à fermer à jamais les horizons de son avenir, à supprimer ses plus nobles et ses plus légitimes espérances.

(L'abbé G. BOURASSA.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*électeur*: celui qui donne son avis dans le choix d'un représentant, mots de la même famille? *élection, électif, électorat, électoral, élire, élu, éligible, éligibilité*; expliquez toutes ces expressions.—*suffrage*: appui donné par le vote.—*mandat*: droit d'agir au nom d'une ou de plusieurs personnes qui ont donné ce droit.—*confie*: comparer le verbe *confier* avec le verbe *confire* aux temps primitifs —*s'il le juge indigne*: exprimez autrement? *s'il juge qu'il est indigne, ou bien que cet homme est indigne*.—*constate*: acquérir la certitude.—*ce qui pis est*: ce qui est *pire plus mal*, et *pire* veut dire *plus mauvais*. On peut constater dans cette expression une inversion consacrée par l'usage, mais on pourrait très bien dire: *ce qui est pis*, sans inversion.—*répudier*: rejeter, rompre les liens qu'on avait formés avec.—*trahi*: l'auxiliaire a n'est pas répété mais pourrait l'être. Plusieurs participes peuvent avoir le même auxiliaire: il a *souffert, pleuré et enduré* tout avec *résignation*.—*civisme*: zèle pour servir la patrie.—*rhétorique*: art de bien dire, de s'exprimer avec élégance.—*reléguer*: mettre de côté, éloigner.—*pédagogie*: art de conduire les enfants, de faire leur éducation.—*n'a*: la négation forme avec le *qu'* suivant une locution adverbiale. Transcrire le premier aliéna en mettant les mots *électeur et homme* au pluriel. Ex: *Des électeurs intelligents... n'accordent... qu'à des hommes*, etc., en faisant tous les changements nécessaires.

ANALYSE

Un électeur, s'il est un vrai patriote, ne doit pas hésiter à désavouer, même à répudier le député, le chef, le groupe, le parti qui a trahi sa confiance ou trahi sa patrie.

Principale: Un électeur ne doit pas hésiter à désavouer, même à répudier le député, le chef, le groupe, le parti.

COMPLÉTIVE CIRCONSTANCIELLE de doit: (si) il est bon patriote.

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de député, chef, groupe, parti: qui a trahi sa confiance ou trahi sa patrie.

On pourrait distinguer deux propositions dans cette dernière en disant que *qui a trahi sa patrie* est sous entendu avant *trahi sa patrie*; mais c'est inutile: car on peut analyser *trahi sa patrie* comme *trahi sa confiance*; il y a choix entre les deux, la conjonction *ou* l'indicative.

s' (si) conjonction rattache la *complétive à doit*; *même adverbe* qui modifie *doit* (on pourrait répéter: *ne doit même pas hésiter*, etc. Après ces remarques on analysera tous les mots du texte facilement.)

RECITATION

I

LE TEMPS

—O longueur de la matinée!
Quand finira cette journée?
Goutte à goutte du firmament
Les heures tombent lourdement.

— Quoi, déjà la fin de l'année?
Elle est morte aussitôt que née.
Comme l'éclair qui, dans la nuit,
Paraît, brille et meurt, le temps fuit.

Ainsi disaient deux personnages,
Tous les deux fous, tous les deux sages.
Bien longs souvent traînent les jours;
Mais, hélas! que les ans sont courts!

DE SÉGUR.

II

CRISTAUX DE NEIGE

Quand au souffle de la rafale
La neige couvre les sillons,
Quand le soleil est froid et pâle,
Où vont les papillons?

Quand les feuilles tombent, frileuses,
Sous les grands arbres dégarnis,
Où vont les voix harmonieuses
Qui chantaient dans les nids.

Quand les fleurettes du parterre
N'ont plus de suc à lui donner,
Dites où l'abeille légère
Va-t-elle butiner?

Et quand sur la plaine déserte,
L'hiver tend ses mates couleurs,
Où vont l'herbe et la feuille verte,
Où vont les pauvres fleurs?

NAPOLÉON LEGENDRE, (poète canadien).

COMPOSITION

SUJET À TRAITER

LES BONNES LECTURES

Un bon livre est un véritable ami. Il nous éclaire et nous donne des conseils; il nous console et trompe notre ennui; il nous fortifie contre les mauvaises doctrines et donne de l'élan à notre volonté.

SUJET TRAITÉ

Les veillées sont longues en hiver. Lorsque les devoirs donnés en classe, pour le lendemain, sont achevés, il est bien agréable d'avoir un excellent livre à sa disposition. Ce livre est un excellent ami; il en a toutes les qualités sans en avoir les défauts. Il est assidu; il suffit de l'ouvrir pour qu'il nous parle aussitôt avec charme, avec délicatesse et nous n'avons pas à craindre avec lui l'ombre d'une indiscretion.

Fait avec art, il s'insinue avec autant d'habileté que d'agrément, et pénètre jusqu'au fond de notre âme. Il le fait doucement, avec une intimité progressive, et volontiers nous lui accordons notre confiance. Il devient alors notre maître. Il nous instruit avec force; il nous persuade avec conviction; il nous éclaire avec rectitude. Nous le prenons pour guide et, en suivant ses conseils, nous devenons meilleurs.

Vous avez de l'ennui, comme une sorte de dégoût qui alourdit notre âme et la désole presque, allez au-devant de cet ami toujours prêt à vous recevoir. Après quelques instants de lecture, vous oubliez votre peine et à l'ennui de tout à l'heure succède en votre âme comme une joie supérieure qui vous transforme et vous console. A la piqûre de l'épine a fait place le parfum de la fleur. Plus de tristesse, pour le moment; vous écoutez une parole amie qui vous réjouit et vous reconforte.

C'est qu'un bon livre est aussi un appui dans notre faiblesse. Il nous fortifie contre les mauvaises doctrines et donne à notre volonté un élan nouveau. Il nous guide dans nos hésitations, fait briller une lumière vive dans notre intelligence et donne à notre désir de bien faire une force qui nous entraîne.

Ayez toujours un excellent livre à côté de vous. Les services qu'il nous rendra sont immenses et, si nous savons le consulter, au moment opportun, il nous éclairera, il nous consolera, il nous fortifiera; il nous rendra meilleurs pour tout dire.

Méfions-nous des mauvais livres qui nous viennent de l'Europe. Soyons sur nos gardes: la Province de Québec est inondée de brochures, de livres et de revues qui ne sont ni plus ni moins que les véhicules d'une littérature immorale, et parfois anticatholique.

Enseignement anti-alcoolique

ANALYSE

Si les hommes connaissaient mieux le démon de l'intempérance, celui-ci ferait moins de victimes parmi eux.

Il y a deux propositions dans cette phrase: 1^{ère} PROP.: *celui-ci* (le démon) *ferait moins de victimes parmi eux*, (les hommes), proposition principale; 2^{ème} PROP.: (si) *les hommes connaissaient mieux le démon de l'intempérance*, proposition complétive du verbe *ferait*.

La phrase qui précède est inverse. L'ordre direct est celui-ci: *Le démon de l'intempérance ferait moins de victimes si les hommes le connaissaient mieux.*

Faire distinguer le sujet, le verbe et l'attribut de chaque proposition, et faire analyser grammaticalement chacun des mots de la phrase.

DICTÉE

Fruits de la tempérance

Autant l'intempérance est hideuse, autant la tempérance est belle.

Avec la tempérance, la Religion est aimée; le Pasteur est écouté et vénéré.

Les campagnes sont riches et bien cultivées.

Le commerce est florissant; les dettes sont payées.

Les fêtes sont joyeuses; le bonheur règne partout.

Voyez cette famille où règne la tempérance; elle fait envie!

L'union, l'aisance, le travail, la propreté, les soins affectueux l'amour de la religion, une gaieté franche, une piété éclairée y règnent.

Là, point d'infidélités, point de divisions, point de querelles, point de scandales.
 Le père est aimé et respecté.
 Les enfants sont bien élevés.
 Le jeune homme s'établit plus facilement, plus avantageusement.
 La mère est heureuse.

L'abbé C. LAROCQUE.

- EXERCICES.—I. Expliquer les mots en italiques.
 II. Faire trouver le nom qualifié par chaque adjectif.
 III. Indiquer les verbes et en faire trouver les sujets.

Lecture en classe

LE SANSONNET

Le vieux chasseur Maurice avait dans sa chambre un sansonnet qui savait articuler quelques mots. Si, par exemple, le vieux chasseur disait : « Petit sansonnet, où es-tu ? » l'oiseau répondait aussitôt : « Me voilà ! » Le fils du voisin, le petit Charles, avait le plus grand plaisir à écouter le sansonnet, il allait souvent lui rendre visite.

Un jour le chasseur était sorti, il y vint, et, cédant à une odieuse tentation, il s'empara de l'oiseau, le mit dans sa poche et allait s'esquiver. Au même instant Maurice parut à la porte. Voulant faire plaisir à l'enfant dont il ignorait le larcin, il dit en entrant, selon son habitude : « Petit sansonnet, où es-tu ? » L'oiseau, caché dans la poche du petit voleur, cria de toutes ses forces : « Me voilà. »

Un voleur tôt ou tard se laisse prendre et reçoit le châtimeut qu'il mérite.

LES TROIS BRIGANDS

Trois brigands avaient attaqué un voyageur qui traversait une épaisse forêt. Après l'avoir assassiné, ils avaient pillé sa voiture chargée de quantité d'argent et d'effets précieux, et avaient transporté dans leur caverne le trésor si mal acquis ; puis ils avaient envoyé le plus jeune d'entre eux à la ville, pour leur procurer des vivres. Lorsqu'il fut parti, les deux qui étaient restés se disaient l'un à l'autre : « A quoi bon partager avec ce drôle de si belles dépouilles ? Tuons-le dès qu'il sera entré, et sa part du trésor grossira la nôtre. » Chemin faisant, le jeune brigand de son côté pensait en lui-même : « Que je serais heureux, si la totalité du trésor m'appartenait ! Mes deux compagnons vont être empoisonnés par moi, et toutes nos richesses m'appartiendront. »

Arrivé à la ville et sa provision étant faite, il jeta du poison dans le vin, et il se mit en route pour retourner vers ses camarades. A peine eut-il mis le pied dans la caverne, que les deux autres se furent élancés sur lui et lui eurent enfoncé leurs poignards dans le cœur. Il tomba roide mort. Ensuite les deux scélérats se jetèrent sur les vivres, et se mirent à manger et à faire de copieuses libations de vin empoisonné. Mais, peu après, ils expirèrent dans des douleurs épouvantables, et leurs cadavres furent trouvés au milieu de leurs trésors.

SCHMID.

MATHEMATIQUES, ARITHMETIQUE, CALCUL MENTAL, Etc.

74. Combien font 7 cahiers et 5 cahiers?
 75. Combien font 46 toupies et 8 toupies?
 76. Combien font 57 enfants et 9 enfants?
 77. Combien y a-t-il d'arbres dans un jardin qui renferme 32 pommiers et 9 cerisiers?
 78. Dans une classe, il y a 48 élèves présents; 6 élèves sont absents: quel est le nombre des élèves inscrits?
 79. Jules avait 15 centins; son oncle lui en donne 7: quelle somme Jules possède-t-il?
 80. Un élève a dépensé 17 centins pour un livre et 7 centins pour une ardoise: quelle somme totale a-t-il payée?
 81. Combien une salle de classe a-t-elle de tables, s'il y en a 15 d'un côté et 9 de l'autre?
 82. Vous avez 34 billets et votre petit frère 9: combien avez-vous de billets pour vous deux?
 83. Combien de souliers dans 6 paires de souliers?
 84. Combien de poires dans deux demi-douzaines de poires?
 85. Combien de prunes dans une douzaine et demie?
 86. Combien d'heures dans 2 jours?
 87. Combien de minutes dans deux heures?
 88. Combien de minutes dans une demi-heure?
 89. Combien de minutes dans une heure et demie?
 90. Combien d'années dans deux siècles?
 91. Une classe est meublée par 26 tables de chacune 2 places: combien cette classe peut-elle contenir d'élèves?
 92. Un meuble a été vendu \$18 avec une perte de \$14: quel était le prix d'achat de ce meuble?
 93. Combien les trois premiers mois d'une année ordinaire ont-ils de jours?
 94. Combien s'écoule-t-il de jours du premier avril au 20 juin inclusivement? *Réponse.*—Du 1er avril au 20 juin inclusivement, il s'écoule 30 jours (avril) + 31 jours (mai) + 20 jours, (juin), 81 jours.

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

34. Une montre avance de 2 minutes en 3 heures. En la mettant sur l'heure précise à midi, quelle heure marquera-t-elle le lendemain, à six heures du soir?

Solution: De midi au lendemain à 6 heures du soir il y a 30 heures, ou 10 fois 3 heures; donc la montre aura avancé de 10 fois 2 minutes ou de 20 minutes. A 6 heures elle marquera donc 6 heures 20 minutes.

35. Un fonctionnaire a \$1562.20 de traitement annuel, et en économise le quart. Quelle somme lui reste-t-il à dépenser journallement?

Solution:—Le quart de \$1562.20 est $\$1562.20 \div 4 = \390.55 . Il reste donc au fonctionnaire à dépenser par an $\$1562.20 - \$390.55 = 1171.65$, et par jour $\$1171.65 \div 365 = \3.21 . Réponse.

36. Un marchand a acheté du drap pour \$394.40, et il dit que s'il en eût acheté 12 verges de plus, il aurait dû payer \$429.20. Combien lui coûte la verge de drap et combien en a-t-il acheté de verges?

Solution :—Puisque le marchand a payé \$394.40, et que pour 12 verges de plus, il aurait dû payer \$429.20, c'est que 12 verges valent $\$429.20 - \$394.40 = \$34.80$, et 1 verge $\$34.80 \div 12 = \2.90 . Puisque la verge coûte \$2.90, le marchand a acheté autant de verges que \$2.90 est contenu de fois dans \$394.40, ou $\$394.40 \div \$2.90 = 136$ verges. Réponse.

37. Un libraire achète 7 douzaines de livres à raison de 50 cents le volume, on lui en donne 13 pour 12. Il les vend 65 cents, quel est son gain?

Solution :—7 douzaines = 84; il ne paye que pour 84 à raison de 50 cents le volume; $50c \times 84 = \$42$, ce qu'il a payé les 7 douzaines de livres. Il a reçu, non pas 7 fois 12 volumes mais 7 fois 13 volumes = 91 livres; $65c \times 91 = \$59.15$, ce qu'il a vendu les livres; $\$59.15 - \$42 = \$17.15$, le gain. Réponse.

38. Un marchand achète du drap qui lui coûte \$2.55 la verge. On lui livre 4 pièces d'égale longueur, plus un coupon de 4 verges pour \$438.60. Combien chaque pièce contient-elle de verges?

Solution :— $\$438.60 \div \$2.55 = 172$ verges en tout; $172 -$ le nombre de verges dans le coupon, $4 = 168$, le nombre de verges dans les 4 pièces; $168 \div 4 = 42$, verges dans chaque pièce.

39. On a employé 48 feuilles d'impression pour un ouvrage qui a 4 volumes in-8 (prononcez: in-octavo). Le format d'un ouvrage est in-8 lorsque chaque feuille d'impression a été pliée en 8, ce qui fait 16 pages. Quel est le nombre de pages de chacun des 4 volumes de cet ouvrage?

Solution :—Pour un volume on a employé $48 \div 4 = 12$ feuilles; chaque feuille donne 16 pages; donc un volume a $16 \times 12 = 192$ pages.

40. Une couturière a acheté, à raison de 15c la verge, une pièce de coton de 51 verges avec laquelle elle a confectionné 17 chemises; elle a dépensé, en outre, pour \$1.36 de boutons, fil et autres menues fournitures, et a employé 15 jours à cet ouvrage. Dites combien elle devra vendre chaque chemise pour que sa journée de travail lui soit payée 51 cents?

Solution :—Le coton a coûté $15c \times 51 = \$7.65$. La dépense totale est donc de $\$7.65 + \$1.36 = \$9.01$. Or la couturière veut gagner 51 cents par jour de travail, c'est-à-dire, $51c \times 15 = \$7.65$; donc elle devra vendre les 17 chemises $\$9.01 + \$7.65 = \$16.66$. Elle vendra une seule chemise $\$16.66 \div 17 = \0.98 . Réponse.

41. Deux ouvriers travaillent ensemble; le premier gagne 20 cents par jour de plus que le deuxième. Après avoir travaillé le même nombre de jours, le premier reçoit \$34.80 et le second \$30. On demande combien ils ont travaillé de jours et combien chaque ouvrier gagnait par jour?

Solution :— $\$34.80 - \$30 = \$4.80$, ce que le premier a gagné de plus que le deuxième; s'il n'avait travaillé qu'un jour la différence ne serait que de 20c; ainsi chaque somme de 20c contenue dans \$4.80 représente 1 jour de

travail; $\$4.80 \div \$0.20 = 24$ jours; $\$34.80 \div 24 = \1.45 , ce que le premier recevait par jour; $\$30 \div 24 = \1.25 , ce que le second recevait par jour.

42. Dans la tonte des moutons d'une ferme, chaque mouton a fourni en moyenne 6 livres de laine, qui ont été vendues 34c la livre. Le produit de la vente s'élevant à \$85.68, combien y a-t-il eu de moutons tondus?

Solution:—La laine d'un mouton a rapporté $34c \times 6 = \$2.04$; il y avait donc autant de moutons qu'il y a de fois \$2.04 en \$85.68 ou $\$85.68 \div \$2.04 = 42$ moutons.

43. Un papetier revend à 5c la pièce des cahiers qui lui coûtent \$3.75 le cent. Combien doit-il en vendre pour gagner \$28.50?

Solution:— $5c \times 100 = \$5$, ce qu'il reçoit pour 100 cahiers; $\$5 - \$3.75 = \$1.25$, le bénéfice sur 100 cahiers; il doit vendre autant de fois 100 cahiers qu'il y a de fois \$1.25 en \$28.50 ou $\$28.50 \div \$1.25 = 18$, c'est-à-dire $18 \times 100 = 1800$ cahiers. Réponse.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

30. Combien faudrait-il moulin de minots de blé pesant 60 livres, pour obtenir 15 sacs de farine pesant 160 livres le sac, en supposant que blé rende en farine les $\frac{3}{4}$ de son poids?

Solution:—Le poids demandé de farine est de $160 \times 15 = 2400$ livres; ce poids n'est que les $\frac{3}{4}$ de celui du blé; donc $\frac{1}{4}$ du poids du blé égale $(2400 \div 3)$ et le poids total du blé égale $(2400 \div 3) \times 4 = 3200$ livres; $3200 \div 60 = 53$ minots $\frac{1}{3}$. Réponse.

31. Un marchand a acheté 525.2 d'étoffe à raison de \$2.10 la verge; il en revend d'abord les $\frac{3}{5}$ à raison de \$2.42 la verge et il désire gagner \$231.088 sur le tout. Combien doit-il vendre la verge de ce qui lui reste?

Solution:—Le prix d'achat est de $\$2.10 \times 525.2 = \1102.92 . Le prix de vente doit être de $\$1102.92 + \$231.088 = \$1334.008$. Mais les $\frac{3}{5}$ de 525.20 ou $525.20 \times \frac{3}{5} = 315.12$ verges se vendant \$2.42 la verge, donneront $\$2.42 \times 315.12 = \762.59 . Il restera donc à réaliser $\$1334.008 - \$762.59 = \$571.418$ sur les deux autres cinquièmes, c'est-à-dire sur $525.2 \times \frac{2}{5} = 210.08$. Donc la verge de ce qui reste doit être vendue $\$571.418 \div 210.08 = \2.72 . Réponse.

32. Le volant d'une machine, en faisant 315 tours en 6 minutes $\frac{3}{4}$, met en mouvement une filière qui donne 240 verges de fil de fer en 1 heure 40 minutes. On demande le temps qu'il faudrait pour faire 640 verges du même fil, si le volant avait une vitesse de 375 tours en 4 minutes $\frac{1}{2}$.

Solution:—Puisque le volant fait 315 tours en 6 minutes $\frac{3}{4}$, en 1 minute il fera un nombre de tours égal à $315 \div 6 \frac{3}{4} = 140/3$ tours. Si le volant avait une vitesse de 375 tours, en 4 minutes $\frac{1}{2}$, il ferait en 1 minute un nombre de tours égal à $375 \div 4 \frac{1}{2} = 250/3$ tours.

Cela posé, puisque 240 verges de fil sont faits en 1 heure 40 minutes, ou 100 minutes, 1 verge serait faite en $100/240$ minutes, ou $5/12$ minutes et

640 verges en $640 \times 5/12 = 800/3$ minutes, avec la vitesse de $140/3$ tours par minute ; si la vitesse était de $1/3$ de tour par minute, il faudrait 140 fois plus de temps, ou $800/3 \times 140 = 112000/3$ minutes ; mais la vitesse doit être de $250/3$ tours, donc il faudra 250 moins de temps, ou $(112000/3) \div 250 = 448/3$ minutes = 149m $1/3$ = 2 heures 29 minutes, 20 secondes.

33. On partage une somme entre quatre personnes : la première en a les $3/10$, la deuxième $1/4$, la troisième $1/5$ et la quatrième le reste, qui est égal à \$760.20. Quelle est la somme partagée ?

Solution :— $3/10 + 1/4 + 1/5 = 6/20 + 5/20 + 4/20 = 15/20 = 3/4$. Donc le reste \$760.20 est le $1/4$ de la somme partagée ; donc cette somme = $\$760.20 \times 4 = \3040.80 . La 1^{ère} a les $3/10$ de \$3040.80 = \$912.24 ; la 2^e a $1/4$ de \$3040.80 = \$760.20 ; la 3^e a $1/5$ de \$3040.80 = 608.16 et la 4^e a le reste \$760.20.

34. Un poteau vertical est partagé en trois parties. L'une, blanche, a .47 verge de long ; l'autre, bleue, vaut les $5/12$ de la longueur totale ; et la longueur de la troisième, qui est noire, s'obtient en ajoutant .70 verge aux $2/9$ de la longueur du poteau. Quelles sont les longueurs de la partie bleue et de la partie noire ?

Solution :— $5/12 + 2/9 = 23/36$; donc les $5/12$ et les $2/9$ de la longueur du poteau font les $23/36$ de cette longueur. $36/36 - 23/36 = 13/36$. Les $13/36$ qui restent représentent les 0.47 verge de la partie blanche et les 0.70 verge de la partie noire, soit 0.47 verge + 0.70 verge = 1.17 verge. Puisque $13/36$ de la longueur 1.17 verge, $1/36$ de cette longueur = $1.17/13$, et la longueur totale = $(1.17/13) \times 36 = 3.24$ verges. La partie bleue = $3.24 \times 5/12 = 1.35$ verge, et la partie noire $(3.24 \times 2/9) + 0.70 = 1.42$ verges.

35. Une usine exploite un minerai qui contient les $8/27$ de son poids en fer ; mais, dans la transformation du minerai en métal, on fait une perte de .07 du fer qu'il contient. Calculez la quantité de minerai employée annuellement par l'usine, sachant qu'elle produit en moyenne 14 tonnes $2/5$ par jour et qu'elle fonctionne 310 jours dans l'année.

Solution :—Le minerai ne contient que les $8/27$ de son poids de fer, et encore on fait une perte de .07 sur le fer ; donc on ne retire du minerai que les .93 des $8/27$ du poids du minerai, soit $8/27 \times .93 = 2.48/9$. L'usine produisant en un jour 14 tonnes $2/5 = 72/5$ de tonne, elle en produira en 310 jours $72/5 \times 2310 = 4464$ tonnes. Ces 4464 tonnes n'étant que les $2.48/9$ ou les $248/900$ ou les $62/225$ du poids du minerai employé, ce poids sera égal à $4464 \div 62/225 = 4464 \times 225/62 = 16200$ tonnes.

36. On a vendu les $3/4$ d'une propriété pour \$3267 à raison de \$36.30 l'acre, le reste a été vendu ensuite à un prix qui surpasse le premier de $1/2$ \$ la verge carrée. Combien le vendeur a-t-il reçu en tout et quelle était la surface de cette propriété ?

Solution :—La surface des $3/4$ de la propriété = $\$3267 \div \$36.30 = 90$ acres. Donc la partie restante, c'est-à-dire le $1/4 = 90$ acres $\div 3 = 30$ acres ; la surface totale = 30 acres $\times 4 = 120$ acres.

Dans une acre il y a 4840 verges, $1/2 \text{ ¢} \times 4840 = \24.20 ; $\$36.30 + \$24.20 = \$60.50$ l'acre; $\$60.50 \times 30 = \1815 .
 $\$3267 + \$1815 = \$5082$, somme totale reçue.

37. A peut faucher un champ de 5 acres en 3 jours, B peut faucher 7 acres en 9 jours, et C, 11 acres en 12 jours; travaillant ensemble combien mettront-ils de jours pour faucher 121 acres?

Solution:—Dans 1 jour A fauche 1 acre $2/3$; B, $7/9$ d'acre; C, $11/12$ d'acre. Dans 1 jour les 3 fauchent $1 \frac{2}{3} + \frac{7}{9} + \frac{11}{12} = 3$ acres $13/36$ ou $121/36$ acres. $121 \div 121/36 = 121 \times 36/121 = 36$ jours. Réponse.

38. A et B travaillant ensemble peuvent faire un certain ouvrage en 8 jours, B et C peuvent le faire en 12 jours, et A, B et C peuvent le faire en 6 jours. Combien de jours A et C travaillant ensemble mettraient-ils à le faire?

Solution:—Dans 1 jour A et B font $1/8$; dans 6 jours ils font $6/8 = 3/4$. Lorsque A, B et C travaillant ensemble font l'ouvrage en 6 jours, la part faite par A et B = les $3/4$ de l'ouvrage, donc l'autre $1/4$ est fait par C en 6 jours; C mettrait $4 \times 6 = 24$ jours à faire les $4/4$ ou tout l'ouvrage. Dans 1 jour C fait $1/24$ de l'ouvrage.

B et C travaillant ensemble mettent 12 jours; puisque C fait $1/24$ par jour, dans les 12 jours il fait $12/24 = 1/2$ de l'ouvrage; donc l'autre $1/2$ est faite par B en 12; ainsi B mettrait 24 jours à faire tout l'ouvrage.

Dans 1 jour B fait $1/24$ de l'ouvrage.

B et C travaillant ensemble mettent 12 jours; puisque C fait $1/24$ par jour, dans les 12 jours il fait $12/24 = 1/2$ de l'ouvrage; donc l'autre $1/2$ est faite par B en 12; ainsi B mettrait 24 jours à faire tout l'ouvrage.

Dans 1 jour B fait $1/24$ de l'ouvrage.

A et B ensemble font tout l'ouvrage en 8 jours; puisque B fait $1/24$ par jour, en 8 jours il fait $8/24 = 1/3$; donc le reste, c'est-à-dire $2/3$ sont faits par A en 8 jours: si $2/3$ prennent 8 jours, $3/3$ prendront 12 jours; ainsi A mettrait 12 jours à faire l'ouvrage.

Dans 1 jour A fait $1/12$ de l'ouvrage.

A $1/12 + C \ 1/24 = 3/24 = 1/8$ ce que A et C font dans 1 jour
 $8/8$ ce que A et C font dans 8 jours. Réponse.

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

23. Pour payer 20 ouvriers, travaillant 18 jours et 12 heures par jour, on a donné \$324. Combien d'heures par jour devraient travailler 24 ouvriers pour gagner \$360 en 16 jours?

Solution:—20 ouv. travaillant 12 h. par j. pendant 18 j. gagnent \$324
 24 ouv. travailleront ? h. par j. pendant 16 j. pour gagner \$360.

$$\frac{12 \times 20 \times 18 \times 360}{24 \times 16 \times 324} = 25/2 = 12 \frac{1}{2}$$

Remarque:— $25/2$ se trouve en simplifiant.

24. La fortune d'une personne est partagée en deux parties égales: la première partie placée à 5 p. c. rapporte annuellement \$60 de plus que la seconde moitié placée à 4 1/2 p. c. Quelle est la fortune de cette personne?

Solution:—La différence entre 5 p. c. et 4 1/2 p. c. = 1/2 p. c.

Une différence de 1/2 p. c. sur la moitié de la somme produit \$60; une différence de 1 p. c. produirait $\$60 \times 2 = \120 ; ainsi 1 p. c. de la moitié de la somme = \$120, et 100 p. c. de la moitié de la fortune = $\$120 \times 100 = \12000 ; toute la somme = $\$12000 \times 2 = \24000 .

25. Un entrepreneur a déboursé \$54 pour payer 56 journées d'ouvriers divisés en deux catégories; aux premiers il a donné 90¢ par jour, aux autres \$1.05. On demande combien il y avait d'ouvriers dans chaque catégorie?

Solution:—S'il n'y avait eu que des journées de 90¢ la somme à payer n'aurait été que de $90¢ \times 56 = \$50.40$. Elle serait donc inférieure de $\$54 - 50.40 = \3.60 à la paye réelle. Mais chaque journée de 90¢ remplacée par une de \$1.05 augmenterait de $\$1.05 - \$0.90 = \$0.15$ la somme à payer. Il y a donc autant de journées de \$1.05 que \$0.15 est contenu de fois dans \$3.60, ou $\$3.60 \div \$0.15 = 24$; par suite il y a: $56 - 24 = 32$ journées de \$0.90.

26. On fait 6 p. c. de remise sur le prix de 220 livres de marchandises, 7 p. c. sur 176 livres et 10 p. c. sur 550 livres. Quel est le taux moyen de l'escompte sur le poids total de la marchandise?

Solution:—

220	× .06	= 13.20	livres
176	× .07	= 12.32	livres
550	× .10	= 55.	livres
		946	

946 donnent 80.52 livres, il s'agit de trouver combien de centièmes 1 livre donnerait.

$80.52 \div 946 = 8$ p. c. et 22/43.

27. Un marchand a vendu à \$28 la verge 12 verges de Valenciennes, s'il a gagné 1/9 du prix d'achat, combien la verge lui avait-elle coûté et combien a-t-il gagné pour cent sur le prix d'achat et sur le prix de vente?

Solution:—Il n'est pas nécessaire de tenir compte de la quantité 12 verges. Ayant gagné 1/9 il s'est trouvé avoir la dentelle pour les 10/9 du prix coûtant; ainsi 10/9 du prix coûtant = \$28; $1/9 = \$28/10 = \2.80 ; 9/9 du prix coûtant = $\$2.80 \times 9 = \25.20 ; le bénéfice a été de $\$28 - \$25.20 = \$2.80$.

Puisqu'il a gagné 1/9 du prix coûtant, pour trouver le gain pour cent sur le prix d'achat il suffit de changer 1/9 en centièmes; $1 \div 9 = .11$ 1/9, ou 11 % et 1/9.

Pour trouver le gain pour cent sur le prix de vente, on dit si \$28 rapportent \$2.80 que rapportera \$1; ou $\$2.80 \div \$28 = \$0.10$ ou 10%.

28. Un fermier emploie 2 ouvriers qui reçoivent par jour le même salaire, il donne à l'un, pour 36 journées de travail, 22 mts de blé et \$22.40; et à l'autre, pour 54 journées, 37 minots 1/8 et \$27.60. Calculez: 1. le prix d'estimation du minot de blé; 2. le prix de la journée d'un ouvrier.

Solution :—36 j. rapportent 22 minots et \$22.40

1 j. rapporte (22 minots et \$22.40) ÷ 36

54 j. rapportent (22 mts et \$22.40) ÷ 36) × 54, ou ce qui

est la même chose

(22 minots et \$22.40 × 54) ÷ 36, ou en sim-

plifiant

(22 minots et \$22.40 × 3) ÷ 2 =

33 minots et \$33.60. Mais l'autre ouv. a reçu 37 mts 1/8 et \$27.60, c'est-à-dire 37 1/8 m. — 33 m. = 4 1/8 minots de plus qu'il ne devait, et \$33.60 — \$27.60 = \$6 de moins qu'il ne devait.

Il est évident que les 4 1/8 minots = \$6

33/8 minots = \$6

1/8 minot = \$6/33

et 8/8 minot = \$6/33 × 8 = \$16/11 = \$1.45 5/11

36 journées rapportent 22 minots à \$1.45 5/11, c'est-à-dire, \$32, plus \$22.40 = \$54.40; 1 journée rapporte \$54.40 ÷ 36 = \$1.51 et 1/9.

ALGÈBRE

NOTE.—Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

29. Calculez deux nombres, sachant que l'un est le double de l'autre et que la somme de leurs carrés est égale à 720.

30. Une personne achète une terre, une maison et une usine. Le prix de la maison est les 2/3 du prix de la terre moins \$119 et le prix de l'usine surpasse celui de la terre de \$500. Elle revend la maison avec un bénéfice égal à 1/7 de son prix d'achat et l'usine avec un bénéfice égal aux 2/25 de son prix d'achat. Ces deux bénéfices étant égaux, trouvez le prix d'achat de la terre, de la maison et de l'usine.

31. Deux voyageurs partent le même jour à 6 heures du matin des points A et B, se dirigeant vers un même point C; la distance de A à B est de 60 milles, celle de B à C est 180 milles; celui qui part de A fait 12 milles à l'heure, celui qui part de B en fait 8; on demande: 1. A quelle heure les deux voyageurs se trouveront à égale distance de B, l'un en avant de B et l'autre après B; 2. A quelle distance seront-ils de B? 3. A quelle heure et à quelle distance de C le voyageur parti de A atteindra-t-il celui parti de B?

SOLUTIONS

29. Si l'on désigne par x le plus petit nombre, le plus grand sera $2x$ et l'on pourra poser:

$$x^2 + (2x)^2 = 720$$

ou $5x^2 = 720$

ou encore $x^2 = 720/5 = 144$

d'où $x = \text{racine carrée de } 144 = 12$

et $2x = 12 \times 2 = 24.$

REMARQUE.—Il n'est pas nécessaire d'employer une notation algébrique pour résoudre ce problème. On sait que le carré d'un nombre double d'un autre est égal à 4 fois le carré de cet autre. Donc, dans le nombre 720, il y a le carré du plus petit nombre, plus quatre fois le carré de ce même nombre, c'est-à-dire 5 fois le carré du plus petit nombre. D'où il suit que le carré de ce plus petit nombre lui-même égale la racine carrée de 144 = 12.

Le plus grand nombre est: $12 \times 2 = 24.$

30. Soit x le prix d'achat de la terre. D'après les conditions de l'énoncé celui de la maison sera $2x/3 - \$119$, et celui de l'usine $x + \$500$.

Comme le bénéfice que fait la personne, en revendant la maison, est égal à celui qu'elle fait en revendant l'usine, on a l'équation suivante:

$$(2x/3 - \$119) \times 1/7 = (x + \$500) \times 2/25.$$

Multipliant la 1^{ère} parenthèse par 1/7 et la 2^e par 2/25 on a :

$$2x/21 - 17 = 2x/25 + 40$$

Transposant on a : $2x/21 - 2x/25 = 57$.

Multipliant cette équation par 525 le plus petit multiple commun des dénominateurs on a :

$$50x - 42x = 29925$$

$$8x = 29925$$

d'où

$$x = 29925/8 = \$3740.625,$$

Le prix de la terre est donc de \$2740.625

celui de la maison est $\$3740.625 \times 2/3 - \$119 = \$2374.75$,

et celui de l'usine $\$3740.625 + \$500 = \$4240.625$.

31. Appelons le voyageur qui part de A, Jean, et celui qui part de B, Thomas.

Soit x le nombre d'heures qu'ils marcheront avant que Jean et Thomas ne se trouvent à égale distance de B. Jean en avant de B et Thomas après B.

Dans x heures Jean parcourra $12x$ milles et Thomas, $8x$ milles. D'après l'énoncé Thomas a parcouru une distance égale à celle qui reste à parcourir par Jean pour que celui-ci atteigne B, ou

$$8x = 60 - 12x;$$

Transposant on a :

$$8x + 12x = 60, \text{ ou encore;}$$

$$20x = 60$$

d'où

$$x = 60/20 = 3 \text{ heures. A 6 heures + 3 heures,}$$

c'est-à-dire 9 heures, Jean aura parcouru 3 fois 12, ou 36 milles; il lui restera à parcourir $60 - 36 = 24$ milles. A la même heure Thomas aura parcouru 3 fois 8, ou 24, il sera donc en avant de B de 24 milles.

2. Au moment du départ de A et B, une distance de 60 milles sépare Jean et Thomas.

Soit x le nombre d'heures qu'ils doivent voyager chacun avant que Jean n'ait rejoint Thomas.

Dans x heures Jean couvrira une distance de $12x$ milles, et Thomas, une distance de $8x$ milles. Mais Jean, à l'instant d'atteindre Thomas aura parcouru 60 milles de plus que lui, puisqu'il s'est trouvé en arrière de lui de 60 milles au moment de partir. On a donc l'équation suivante: $12x = 60 + 8x$

Transposant on a : $12x - 8x = 60$

$$4x = 60$$

$$x = 15 \text{ heures.}$$

Jean rejoindra Thomas 15 heures après 6 heures du matin, c'est-à-dire à 9 heures du soir.

Jean aura parcouru $12 \times 15 = 180$ milles.

Comme la distance de A à B est de 60 milles et de B à C, est de 180 milles, il s'ensuit que la distance totale de A à C est de $60 + 180 = 240$ milles. Jean ayant parcouru 180 milles, se trouve donc à $240 - 180 = 60$ milles de C au moment de rejoindre Thomas. Et Thomas se trouve aussi à 60 milles de C.

Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites ou faites faire, à chaque problème la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION

6. L'hypoténuse d'un triangle rectangle est de 55 verges et sa surface est de 726 verges carrées. Trouvez les deux côtés de l'angle droit.

7. Un champ rectangulaire a 840 verges de périmètre, et l'une de ses dimensions est le $\frac{1}{6}$ de l'autre. On détache de ce terrain, pour en faire une allée, une bande de .71 verge de largeur, parallèle à sa plus grande dimension. Calculez le côté du carré qui serait équivalent à la surface de ce terrain diminuée de celle de l'allée.

8. Un entrepreneur doit faire niveler une place rectangulaire de 30 vgs de long sur 12 vgs de large. La hauteur moyenne de la terre à enlever est de .80 verge. Cette terre est enlevée au moyen de tombereaux contenant 1.8 verge. Il paye \$2 par jour pour le transport, et 2 ouvriers sont occupés à piocher et à charger à raison de \$1.05 par jour. Quel gain devra faire cet entrepreneur, si cet ouvrage lui est payé 25c la verge cube et s'il fait enlever journallement 16 tombereaux de terre?

9. Une boîte dont le fond est un carré de 8 pieds a 3 pieds de hauteur. Combien de minots contiendra cette boîte? (Le minot a une capacité de 2218.182 pouces cubes).

SOLUTIONS:

6. Soient x et y les deux côtés. On a les deux équations:

$$x^2 + y^2 = 55^2 = 3025 \dots (1)$$

$$xy = 726 \times 2 = 1452 \dots (2)$$

En multipliant par 2, on a: $2xy = 1452 \times 2 = 2904 \dots (3)$

Ajoutant (3) et (1) on a: $x^2 + 2xy + y^2 = 5929 \dots (4)$

Extrayant la racine carrée: $x + y = 77 \dots (5)$

Retranchant (3) de (1) on a: $x^2 - 2xy + y^2 = 121 \dots (6)$

Extrayant la racine carrée on a: $x - y = 11 \dots (7)$

Ajoutant (7) à (5) on a: $2x = 88 \dots (8)$

Substituant cette valeur à x dans (5): $x = 44 \dots (9)$

Transposant on a: $44 + y = 77 \dots (10)$

Réponse: 44 verges et 33 verges. $y = 77 - 44 = 33 \dots (11)$

7. La somme de la longueur et de la largeur = $840/2 = 420$.

Soient 6 la longueur, alors 1 la largeur; la somme serait $6 + 1 = 7$. Pour chaque 7 verges contenu dans 420 il y a 1 verge pour la largeur et 6 pour la longueur. $420 \div 7 = 60$ fois: donc la largeur = 60 fois 1 verge = 60 verges et la longueur 60 fois 6 verges = 360 verges. Les dimensions sont 360 verges et 60 verges.

La surface qui reste après que la largeur a été diminuée de .71 verges = $360 \times (60 - .71) = 360 \times 59.29 = 21344.40$ verges carrées.

Le côté du carré qui serait équivalent à la surface de ce terrain égale la racine carrée de $21344.40 = 146.09$. Rép.

8. Le volume de la terre à enlever est de $30 \times 12 \times .8 = 288$ verges cubes. L'entrepreneur recevra pour ce travail $\$0.25 \times 288 = \72 .

La quantité de tombereaux à enlever est de $288 \div 1.8 = 160$ tombereaux. Comme il enlève par jour 16 tombereaux, il mettra pour enlever le tout, $160 \div 16 = 10$ jours.

Il aura à payer pour le transport $\$2 \times 10 = \20 , et aux ouvriers $\$1.05 \times 2 \times 10 = \21 ; total $\$20 + \$21 = \$41$.

Son bénéfice sera donc de $\$72 - \$41 = \$31$.

2. La contenance de la boîte = $8 \times 8 \times 3 = 192$ pieds cubes. (192×1728) $\div 2218.192 = 149.5$ minots.

ENVELOPPE CYLINDRIQUE

Le cylindre peut être *plein* ou *creux*.

Pour former un cylindre creux, on peut enrouler une feuille rectangulaire de papier, de carton, de fer-blanc, etc., en amenant deux côtés opposés l'un sur l'autre, et en ayant soin que les deux extrémités forment deux cercles.

Le volume d'une enveloppe cylindrique égale le produit de la surface de la couronne, qui forme sa base, par la hauteur.

146. Quel est le volume de la maçonnerie du mur d'un puits de 15 pieds de profondeur; les diamètres des bases égalent 6 pieds et 7 pieds 9 pouces?

147. Le volume du mur d'un bassin cylindrique est 16.2 pieds cubes, la hauteur du mur est de 2.7 pieds et le diamètre du bassin de 3.2 pieds. Quelle est l'épaisseur du mur qui entoure ce bassin?

149. Une colonne creuse, en fonte, a 3.25 pouces de rayon intérieur et 4 verges 9 pouces de hauteur. Quel est le poids de cette colonne, la densité de la fonte étant 7.207, et l'épaisseur de la couronne de 1 pouce?

$$146. (7.75^2 - 6^2) \times .7854 = 18.9 \text{ (par excès) pieds carrés.}$$

$$18.9 \times 15 = 283.5 \text{ pieds cubes.}$$

$$147. 16.2 \div 2.7 = 6 \text{ verges carrées, surface de la couronne.}$$

$$3.2^2 \times .7854 = 8.042 + \text{verges carrées; surface du fond du bassin.}$$

$$8.042 + 6 = 14.042, \text{ surface du cercle formé par le fond du bassin, plus la surface du fond du mur.}$$

$$\text{La racine carrée de } (14.042 \div .7854) = 4.23 \text{ verges.}$$

$$4.23 - 3.2 = 1.03 \text{ verges, égale 2 fois l'épaisseur du mur.}$$

$$1.03 \text{ verges} \div 2 = 0.51 \text{ verges, épaisseur du mur, un peu plus que 18 pouces.}$$

$$149. \text{ La base de la colonne forme une couronne dont les rayons ont } 3.25 \text{ pouces et } 3.25 + 1 = 4.25 \text{ pouces.}$$

$$\text{Les diamètres ont 2 fois } 3.25 = 6.5 \text{ pouces et 2 fois } 4.25 = 8.5 \text{ pouces.}$$

$$\text{La surface de cette couronne} = (8.5^2 - 6.5^2) \times .7854 = 23.562 \text{ pouces carrés.}$$

$$\text{La hauteur de la colonne est 4 verges 9 pouces, ou 153 pouces.}$$

Le volume de la colonne égale la surface de la couronne multipliée par la hauteur de la colonne:

$$23.562 \times 153 = 3604.986 \text{ pouces cubes.}$$

La densité, ou poids spécifique d'un corps est le rapport du poids du corps au poids d'un égal volume d'eau. Ainsi lorsqu'on dit que la densité de la fonte est de 7.207, cela signifie qu'un volume quelconque de fonte pèse 7.207 le poids d'un volume égal d'eau.

Un pied cube d'eau pèse 1000 onces.

Un pied cube de fonte pèse 1000 onces $\times 7.207 = 7207$ onces. Donc en divisant 3604.986, le volume de la colonne, par 7207, on a le nombre de pieds cubes, et en multipliant le quotient ainsi trouvé par 7207 on a le poids, en onces de la colonne cylindrique.

$$(3604.986/7207) \times 7207 = 15035.378 \text{ onces}$$

$$15035.378 \div 16 = 939.711 \text{ livres, ou 9 quintaux } 39.711 \text{ livres.}$$

LESSON IN ENGLISH

Bare subjects and their modifiers

The shortest sentence that can be formed is made up of two words.

Example:—Grass grows.—Birds sing.—Dogs bark.—Stars shine.—Girls sew.—Boys play.—

THE NOUN.—The words: *Grass, Birds, Dogs, Stars, Girls, Boys* are all names. In Grammar a *Name* is called a *Noun*.

The bare subject is always a Noun or some word or words which stand for a Noun.

Write the subjects of the following sentences and underline the nouns forming the bare subjects.—The big, black dog barked loudly.—The little boy ran to school.—Braver men never lived.—Truer men never drew the bow. The white snow lies in the deep valleys.—Some birds fly swiftly.—The hungry lions roar.

Answers:—The big, black dog.—The little boy.—Braver men.—Truer men.—The white snow.—Some birds.—The hungry lions.

THE ADJECTIVE.—In the first sentence the words: *the, big, black* are added to the noun dog to point out which dog barked and what he was like. It was not any dog at all, but a certain big black dog.

A word added to a noun to limit or modify its meaning is an adjective.

Make a list of the adjectives in the preceding sentences and of those in the following sentences and state what are the nouns of which they limit or modify the meanings.—The brown bear climbed the mountain. The little girl was sewing in the corner.—A dark cloud passed over the stream.—The little boy dreamed a fearful dream.—The long run tired the boys.—The poor countryman was cheated.—A low tap was heard at the door.

ANSWERS

<i>Adjectives:</i>	<i>Nouns modified:</i>	<i>Adjectives:</i>	<i>Nouns modified:</i>
The big, black.	Dog.	The little.	Boy.
Braver.	Men.	Truer.	Men.
The.	Bow.	The white.	Snow.
The deep.	Valleys.	Some.	Birds.
The hungry.	Lions.	The brown.	Bear.
The.	Mountain.	The little.	Girl.
The.	Corner.	A dark.	Cloud.
Etc.	Etc.	Etc.	Etc.

Bare predicates and their modifiers

The shortest sentence that can be formed is made up of two words.

Example:—Lions roar.—Dogs bark.—Cats mew. Ducks quack.—

Name the predicates in each of the above sentences: Answer:—Roar.—Bark.—Mew.—Quack.

THE VERB.—The words roar, bark, mew, quack tell us something,—they tell us what kinds of sounds lions, dogs, cats, and ducks make,—they are TELLING words. In Grammar a TELLING word is a VERB.

Note.—A verb may consist of one word or of several. In the sentences,—The horse had run a mile,—William has been studying for two hours,—the words had run form a single verb; the words has been studying also form a single verb.

Write the predicates of the following sentences and underline the verbs forming the bare predicates:—The horse neighed loudly.—John owns horses.—The maid has gone for bread.—The south-west wind brings rain.—Tall oaks from little acorns grow.—The sound of guns was heard.

Answers:—Neighed loudly.—Owns horses.—Has gone for bread.—Brings rain.—From little acorns grow.—Was heard.

ADVERBS.—If we say, the sun shines, the predicate is the verb shines,—a single brightly, now, above tell something about the manner, time and place of the action expressed by the verb shines.

A word added to a verb to tell something about the manner, time, place, etc., of the action expressed by the verb is an adverb.

Make a list of the adverbs in the following sentences and of the verbs to which they are added: Horses run swiftly.—George reads sometimes.—The brown bear slowly climbed the mountain.—Keenly blow the cold winds.—The hungry dog suddenly barked.—We ride seldom.—The old wooden clock always ticks loudly. The children sing sweetly.

ANSWERS

<i>Adverbs:</i>	<i>Verbs:</i>	<i>Adverbs:</i>	<i>Verbs:</i>	<i>Adverbs:</i>	<i>Verbs:</i>
Swiftly.	Run.	Sometimes.	Reads.	Slowly.	Climbed.
Keenly.	Blow.	Suddenly.	Barked.	Seldom.	Ride.
Always, Loudly	Ticks.	Sweetly.	Sing.		

DICTATION

HOW BENJAMIN WEST BECAME A PAINTER

PART I

Benjamin West was about seven years old, and yet he had a niece. We may believe that he was one of the youngest uncles that have ever lived. His sister was grown up and married, and it was her little daughter Sally who was his niece. Sally and her mother had come to stay at Springfield, in Pennsylvania, where little Ben and his mother lived, or rather, I should say, Sally had been brought by her mother, for she was much too young to « come. » She was even younger than her uncle, and spent most of her time in a cradle. In this cradle she was left one day, while her mother and grandmother went into the garden to pick roses and her uncle was told to sit beside her, and see that nothing happened to her.

PART II

As he sat watching her sleeping face, he thought he had never seen anything that looked half so pretty, and he wondered whether he could make anything like it on paper with pen and ink. He would try. He worked away patiently for a long time, and had nearly finished, when suddenly his mother and sister came in. He tried to hide the paper, but his mother caught sight of it, and asked him what it was. He begged that she would not be angry with him, and showed it to her. Instead of being angry, she was delighted, and cried, « Why he has made a picture of Sally! ». His mother asked him if he could draw the roses she had in her hand and he did them so quickly and so well that she kissed him. When he grew up and became famous, he used to say, « That kiss made me a painter. »

COMPTABILITE AGRICOLE

3ème Leçon

COMPTES-COURANTS

Nous avons vu que le journal est disposé de manière à inscrire toutes les opérations de la ferme, qu'il s'agisse ou non d'argent. Toutes les dépenses, aussi bien que tous les revenus, y sont entrés dans leur colonne respective.

Cependant, si l'on était en compte courant avec quelqu'un, *le détail* de ce compte courant pourrait n'être entré au Journal qu'au règlement de ce compte ou au règlement de chaque mois.

Supposons un cultivateur en compte avec son serviteur.

M. MATHIAS FERLAND, cultivateur,

En compte avec X. ROY, journalier.

1904	Dt	\$	CTS	Ct	\$	CTS			
Avril	5	15 lbs lard à 10c	1	50	Avril	8	6 jours d'ouvrage à 1 00	6	00
"	12	100 bottes de foin	6	00	"	12	7 cordes de bois à 60	4	20
"	15	12 mts. d'avoine à 40c	4	80	"	20	15 " " " à 60	9	00
"	"	5 doz d'œufs à 20c	1	00	"	27	5 jours labourage à 1 10	5	50
"	25	10 lbs laine à 40c	4	00					
"	27	Balance en argent	7	40					
			\$24	70				\$24	70

L'entrée au journal est facile :

Avril 27. Payé à X. Roy, \$24.70 dont : En argent \$7.40, déboursé.

Dépenses.

Pour la maison, bois \$13.20
 Pour la terre, ouvrage 11.50
 \$24.70

Revenus.

Des animaux, lard, œufs, laine \$6.50
 Des grains, foin, etc. 10.80
 Balance à la caisse 7.40
 \$-4.70

(Voir No. précédent.)

Nous parlerons plus tard des entrées que l'on peut faire dans les tableaux suivants contenus dans cette méthode.

O.-E. DALAIRE.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le journal d'une institutrice

Pour L'Enseignement Primaire

Septembre 1904.

Un mois déjà depuis que je suis en fonction. Malgré le défilé, un peu embrouillé, par lequel il faut toujours passer au début de toute œuvre, le temps ne m'a pas paru long. L'enseignement me plaît, et, Dieu aidant, je crois que j'y ferai quelque bien. Pourquoi non, puisque j'y suis appelée par vocation ? Laissons aux fatalistes l'absurdité de dire—sans le penser sans doute—que la destinée tombe à côté de nous dans notre berceau. Il y a certainement un appel de Dieu à un état de vie quelconque : autant vaudrait nier l'influence de la Providence sur les humains. Mais, le destin fatal ne peut hanter que les cerveaux vides de sens. Très souvent en ce monde, on se fait, à sa guise, sa part de joie ou de peine. Le bon Dieu a marqué à chacun sa place sur la machine ronde : c'est incontestable. Il a marqué à chacun, sa part, plus ou moins grande d'épreuves, selon la récompense qu'il lui réserve, c'est encore incontestable. Mais, c'est la pire des erreurs que de croire, qu'en dépit de nos efforts, de nos œuvres, bonnes ou mauvaises, le destin restera le même. Je ne suis pas de ceux-là, mille fois non. Je crois, d'une foi inébranlable, que l'on peut augmenter ses mérites par une vie utile, en vue de Dieu. Donc, tout humble et modeste qu'est mon état d'institutrice, je puis le rendre très fécond pour le ciel, être utile à la société, et me faire, par là un sort heureux. Je n'envie la position de personne. La mienne me semble belle. Enseigner n'est pas une chose de peu d'importance. L'état d'institutrice suppose le manque de fortune, mais cette absence de biens ne rend pas le rôle de professeur secondaire. Je veux donc le regarder comme très honorable et m'en acquitter de mon mieux. On est toujours grand quand on est utile, et être utile c'est être heureux.

Octobre.

Les jours s'écoulaient avec une rapidité qui donne le vertige. Mes élèves sont de bons enfants. Je n'en trouve aucun qui ne se plie à une parole douce. Le secret de l'obéissance, c'est de savoir prendre le chemin du cœur ; et les procédés charitables savent l'indiquer. Sans doute, il faut de la fermeté, mais il faut la tenir en compagnie d'une affection bien marquée pour ses élèves. Pauvres chers enfants !!! A cet âge on a tant besoin de se sentir aimé.—C'est bien de tous les âges—Et ces petites natures sont si frêles ; on peut les briser si facilement !!!

Hier, je voyais passer les bonnes « Religieuses » de la paroisse. Elles allaient faire une promenade avec leurs pensionnaires. Je n'envie pas, directement, le sort de ces saintes personnes, car, je ne me sens pas appelée à leur état de vie. Mais je trouve que leurs élèves sont bien privilégiées de pouvoir être formées à si sage école. Si j'osais, j'irais bien, quelquefois, puiser à si bonne source, tant de conseils dont je sens avoir grandement besoin. Malheureusement, je me sens timide en leur présence, même rien qu'en les rencontrant, par hasard. Je les admire toutefois ; et quoique ne les voyant qu'à distance, je suis édifiée de, je ne sais quoi en particulier,—de tout en général : de leur démarche posée, de leurs manières réservées—surtout de leur tenue à l'église. Quand elles reviennent de la sainte table, mains jointes, elles me font l'effet de n'être plus sur la terre. Puis, elles semblent si attentives à ce que leurs élèves agissent comme elles, partout où il faut être pieuses ou simplement convenables.—C'est beau, c'est grand d'être épouse de Notre Seigneur... Toutes celles que j'ai vues se ressemblent... Je crois que je vais me décider d'aller leur faire visite. Il est vrai que je me sens attirée vers le monde, mais certes, ce n'est pas l'état qui demande le moins de préparation. Les difficultés y sont beaucoup plus fréquentes et plus nombreuses que dans le cloître : c'est sûr. Il faut s'y attendre et s'y préparer... Décidément, je vais les voir.

Novembre.

Enfin, le grand pas est fait ; la glace est fondue. Je suis allée faire visite aux « Religieuses. » Je suis encore sous le charme de la touchante bonté avec laquelle j'ai été reçue... Il n'a pas été question de vocation, évidemment, à une première entrevue, c'eût été pressé. C'est curieux, que j'en ai été déçue. Pauvre nature, qu'elle est capricieuse !!! Elle veut et ne veut pas. Une visite à un couvent doit toujours avoir un but utile : autrement, ce serait gaspiller le temps, si précieux, de ces nobles recluses. Aussi, a-t-on oublié de purifier son intention, elles savent bien saisir l'apropos et glisser des conseils profitables.—« Tenez-vous, m'ont-elles dit, dans de bons rapports avec Monsieur le Curé de la paroisse. Consultez-le sur votre conduite personnelle et sur celle que vous avez à tenir envers vos élèves ; et suivez bien ses avis. N'oubliez pas qu'une institutrice est un point de mire dans sa localité ; il faut donc que vous soyez exemplaire. Ne faites que des visites de convenance, et ne vous trouvez jamais dans les rassemblements. Respectez beaucoup vos élèves, ce sera le moyen de vous en faire respecter. Ne les tutoyez pas, c'est mauvais genre. Mais surtout, ma chère enfant, me dit la bonne mère Supérieure, tâchez

de leur inspirer un grand respect pour leurs parents. Hélas ! c'est la plaie du jour ; les enfants ne savent plus qui respecter. Et pourtant, le commandement de Dieu est là. Il est infaillible, il ne changera pas, bien que les parents le tournent à rebours, dans ce siècle rétrograde.

Je me retirerai enchantée, et toute joyeuse. Je ferai sûrement mauvais parti à qui voudra me faire croire que les communautés enseignantes nuisent aux institutrices laïques. C'est faux. C'est une inspiration criminelle. C'est ainsi qu'ont dû commencer les terribles malheurs de la France. A une prochaine visite, je glisserai le mot « Vocation ».

Décembre.

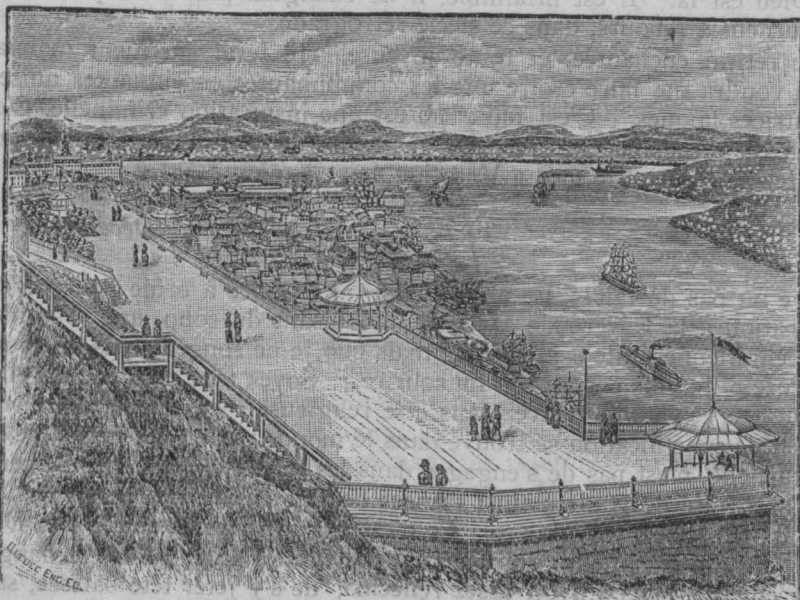
Encore un pas de fait ! Et un fameux. J'ai lancé à brûle pourpoint le mot de vocation à la Révérende Mère H., lui disant du coup, que je voulais être bonne chrétienne, utile à la société, mais que je ne songeais pas du tout à être religieuse. Je vois encore son fin sourire : Soyez tout cela, me dit-elle : bonne, utile, etc. ; vous le pouvez sans être religieuse ; et, même, pour vous votre moyen de sanctification se trouve dans le monde. Le mal, ma chère enfant, ajouta-t-elle, n'est pas de s'engager dans les liens du mariage. Il serait de la pire absurdité de vouloir ainsi fausser l'esprit des jeunes personnes qui se croient appelées à cet état de vie. Ce n'est pas par caprice que le bon Dieu a établi le « grand sacrement » comme l'appelle saint Paul. Mais, le danger, c'est de s'y engager sans y avoir assez réfléchi ; de s'y jeter tête baissée, sans regarder où l'on va tomber. Il est évident que beaucoup de jeunes filles manquent leur vocation. La raison s'impose de soi. . . . Il n'est pas possible que, sur un million de personnes, le bon Dieu n'en ait destiné qu'un mille environ, et au plus, à la vie parfaite, c'est mon opinion, ajoute la Révérende Mère, et je la crois bien appuyée. Mais, pour vous, soyez tranquille. Il n'y a pas de doute que vous n'aurez jamais à vous repentir de votre choix. Vos vues sont droites, vous suivez votre attrait de bonne foi, vous n'êtes pas de celles qui ferment bien juste l'oreille de leur intelligence pour ne pas comprendre ce que leur dit le bon Maître—tout ira bien—Voyez-vous, Il parle sacrifice le bon Dieu, et cela ne va guère au grand nombre. Ah ! elles en feront bien d'autres. Mais essayez de les retenir ; autant vaudrait tenter retenir l'eau dans sa source. Ceci est assez moqueur ; mais c'est vrai. Je vais faire mon possible pour éviter le malheur volontaire de tant d'étourdies, comme s'exprime la Révérende Mère H. Je suis en paix. Si l'on me reconnaissait, ou si je sentais en moi-même le moindre grain de vocation religieuse, je le ferais germer. Je ne craindrais pas trop le sacrifice. Il paraît—d'ailleurs la vie des saints en est remplie de preuves—que plus on se mortifie plus on veut se mortifier. Il y a donc un doux secret caché sous ce voile.

Noël nous arrive. Quelle belle fête ! Je vais m'y préparer de mon mieux.

M.-L.S.E.

(A suivre)

PAYSAGES CANADIENS



LA TERRASSE DE QUÉBEC

Il y a un peu de tout dans le spectacle qui s'offre aux regards du haut de cette exceptionnelle promenade : beauté et sublimité, lignes gracieuses et sauvages tableaux, formant un ensemble de paysages peut-être sans rival, à coup sûr nulle part éclipsé sur ce continent. Là-bas, presque directement sous le regard du promeneur, la délicieuse Ile d'Orléans, drapée d'émeraude, comme reposante entre les bras écartés du fleuve géant. Avec ses bosquets touffus, ses ruisseaux murmurants, ses ondoyantes collines et ses romantiques vallons, ses nids gazouillants sous la feuillée et ses rives dentelées dont les coupures offrent çà et là des réduits discrets baignés par les eaux pénétrantes du Saint-Laurent, cette île poétique est tout simplement un coin de terre enchanté. Heureux les citadins, qui tous les étés vont y chercher le calme et la fraîcheur, loin des coups de soleil et de la poussière de la ville, loin surtout du tracassier et du brouhaha des affaires ! Non loin, dans le champ du visuel, la paisible rivière Saint-Charles déroule lentement ses anneaux serpents à travers une vallée d'une beauté et d'une fertilité également merveilleuses : spectacle charmant qui nous rappelle ce que le poète a dit d'une autre vallée qui n'avait rien de plus beau :

« O ! sweet is the vale where the Mohawk glides,
On its winding way to the sea. . . . »

Ici, se détache en pleine verdure quelque coquet village, avec sa modeste église dont le clocher cuirassé de ferblanc scintille au grand soleil ; là, le toit simple et hospitalier d'une maison de ferme émerge à travers la puissante frondaison des érables ; il semble venir, montant jusqu'à nous, des senteurs du chèvrefeuille ou de la vigne grimpante qui en décorent la façade. C'est bien ici un lieu enchanté, un coin de terre qu'aime le Canadien français avec tout autant de passion qu'en éprouvaient ses aïeux pour la Belle France, pour laquelle ils tombaient vaincus à Azincourt, vainqueurs à Patay.

Au delà, fermant l'horizon, comme adossé au firmament, le majestueux rempart des Laurentides dessine ses fines courbes, avec netteté dans la clarté du jour, pour se

iondre en estampes fantastiques dans la pénombre crépusculaire, éveillant l'impression des choses mystérieuses et sublimes.

(Extrait du livre de Byron Nicholson, « Le Canadien français, » traduction de ULRIC BARTHE).

Lettres d'une ancienne institutrice à son élève qui a perdu sa mère

Ma chère enfant,

Septembre 1904.

J'ai reçu votre lettre, tout imprégnée de deuil et de larmes. En la lisant, j'aurais voulu être auprès de vous pour vous montrer la croix et le tabernacle, ces doux refuges des cœurs qui souffrent; car, je me sens muette en face d'une douleur aussi vraie que celle où vous plonge la perte de votre bonne et tendre mère. Pauvre enfant!!! Oui; vous dites bien: Que la terre est sombre lorsqu'elle n'est plus embellie par le sourire de ceux que l'on aime!!! Pourtant, faut-il se laisser abattre, se décourager comme ceux d'une balance, a mis la croix, c'est vrai, mais, dans l'autre, il a mis sa grâce, sa foi, puissant levier qui nous monte jusqu'aux régions de la béatitude éternelle, pour y voir encore ceux que nos yeux ne peuvent plus rencontrer ici-bas.

J'ai lu, quelque part, des pages sublimes, de saint Augustin, pleurant son ami Alipia. Je ne saurais mieux faire que de vous les citer. Vous y trouverez, non pas consolation complète, car votre mal est sans remède; mais, du moins, un adoucissement aux tortures de votre pauvre cœur.

« Eh! quoi, dit le grand Evêque d'Hippone, l'ivresse et le bonheur de mon ami, dans le ciel, seraient-ils tellement profonds qu'il ne pourrait plus penser à moi, quand Vous, ô Seigneur, Vous, qu'il contemple et qui daignez le rassasier, vous pensez encore à moi?..... »

J'ai lu aussi, qu'au ciel, les bienheureux se connaissent entre eux, qu'ils se voient dans une lumière plus éclatante que celle qui éclaire la terre et qui tombe du soleil. Ils se voient dans la lumière de Dieu, et les rayons de ce foyer nouveau se prolongent assez pour leur permettre de voir encore ici-bas, du haut du ciel, les âmes qui leur furent unies par les liens du sang ou par les liens de l'amitié.

Mais laissez-moi citer encore, tant elles m'ont ravie, les profondes pensées jaillies du génie.

« La soudaine et perpétuelle apparition des merveilles de l'essence infinie: ce coup de lumière sans déclin et sans aurore qui frappe l'intelligence humaine et l'inonde de surnaturelles clartés, cette manifestation totale et souveraine de la vérité de l'esprit à l'homme, voilà, l'objet essentiel de la félicité des bienheureux, la plus haute récompense des élus. La vue de cette beauté divine appelle l'union et l'âme se précipite vers Dieu, emportée par toutes les énergies surnaturelles et secrètes des vertus infuses. Le charme invincible de la beauté de Dieu lui apparaît enfin, dans une éclatante vision, dont le ravissement ne finira jamais. La mort a brisé la digue et l'âme est à Dieu. »

Pardonnez-moi, ma bonne enfant, de m'être laissé entraîner. Mais, la pensée que votre sainte mère a reçu ce coup de lumière, qu'elle est dans ce ravissement, vous fera du bien, autant que votre situation peut le permettre.

Prenez donc votre croix, chère privilégiée du bon Dieu et mettez-vous en marche. Le chemin du ciel en est bordé. Là où vous cesserez de les apercevoir, changez de direction, vous faites fausse route..... Au pied du Calvaire, vous rencontrerez Marie désolée, sous la garde de laquelle je vous laisse.

Ayez pour votre bon père des paroles de consolation. Quant aux mille devoirs qui vous incombent, comme aînée, je vous en parlerai plus tard.

Je ne cesserai de prier pour vous. Et soyez sûre que vous me trouverez toujours prête à vous venir en aide, s'il vous semble que je puisse vous être utile.

(A suivre)

VOTRE ANCIENNE MAITRESSE.

Vieux souvenirs des anciens jours



L'ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT ROCH DE QUÉBEC, COIN DES RUES
DESFOSSÉS ET GRANT, EN 1792. (1)

Nommé curé de Québec en 1792, Mgr Plessis se fit un devoir d'établir des écoles primaires dans les différents quartiers de sa paroisse. M. Jos. Trudel dit que de semblables maisons d'école à celle dont nous reproduisons ici le plan furent construites aux endroits suivants: une dans la rue Sainte-Ursule, Haute-Ville, une, rue Sault-au-Matelot, Basse-Ville, une au faubourg Saint-Jean, et une quatrième au faubourg Saint-Roch, au coin des rues Desfossés et Grant, sur le même site où l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes s'éleva depuis 1851.

Voici, d'après les vieux almanachs de Québec, la liste des instituteurs de l'école de Saint-Roch, de 1792 à 1845: 1792-96, M. Noël; 1796-1803, M. Ponsant; 1803-6, Frère Louis; 1806-7, M. Paré; 1807-15, Frère Louis; 1815-17, Frs Paquet; 1817-19, M. Terrien; 1819-23, M. Giffard; 1823-24, M. Côté; 1824-26, M. Desroches; 1826-28, M. G. Kirouac; 1828-45, M. Rochette; 1828-45, M. Antoine Légaré.

Merci !

A notre Ordinaire d'abord. Dans une lettre assez récente, S. G. Mgr Bégin, nous dit:

« Votre revue me donne toujours satisfaction et me paraît favorablement appréciée par tous ceux qui s'occupent de l'Instruction publique dans notre province. Elle est très utile surtout au corps enseignant qui trouve là des conseils sages, basés sur l'expérience, une direction éclairée, un puissant stimulant à l'étude; elle supplée, dans la mesure du possible, à la petite bibliothèque que chaque instituteur ou institutrice devrait avoir sous la main pour se renseigner et développer ses connaissances.

Continuez la bonne œuvre que vous avez entreprise et qui est à la fois vraiment patriotique et religieuse.»

(1) La gravure ci-dessus a été préparée pour *L'Enseignement Primaire* d'après un dessin publié dans *Eglises et Chapelles* de M. J. Trudel.

Merci aussi à un homme d'œuvres, un laïque éminent qui a bien voulu nous dire : « Votre revue devient de plus en plus intéressante ; elle fait honneur à l'enseignement canadien et catholique. Mais comment faites-vous pour résister à la tâche ? Soyez prudent, ménagez vos forces. Nous avons des exemples comme quoi la santé perdue se recouvre difficilement. »

Merci enfin à nos confrères de la presse quotidienne et hebdomadaire qui nous témoignent de temps à autre une sympathie précieuse.

Anglicismes

(Reproduit du *Bulletin du Parler français*, de Québec).

ANGLICISMES

ÉQUIVALENTS FRANÇAIS

Obtenir une <i>job</i>	Obtenir une <i>entreprise</i> .
Entreprendre une <i>job</i>	Entreprendre un <i>travail</i> , un <i>ouvrage</i> .
C'est une bonne <i>job</i>	C'est une bonne <i>affaire</i> , une bonne <i>aubaine</i> .
Une <i>job</i> , un ouvrage à la <i>job</i>	Un ouvrage à <i>forfait</i> , (parfois) ouvrage fait à la <i>pièce</i> .
Un ouvrage fait à la <i>job</i>	Un ouvrage fait avec <i>precipitation</i> et <i>négligence</i> . (Fig.)
Travailler à la <i>job</i>	Travailler à la <i>tâche</i> , en <i>bloc</i> et à la <i>tâche</i> .
Avoir une grosse <i>job</i> sur les bras	Avoir une rude <i>tâche</i> à accomplir, un <i>travail</i> difficile à faire, une <i>affaire</i> difficile à régler.
Un <i>job</i> de marchandises	Un <i>solde</i> de marchandises.
Acheter un <i>job lot</i>	Acheter des <i>marchandises en bloc</i> .
<i>Jobs</i> (d'imprimerie)	<i>Ouvrages de ville</i> , petits travaux d'impression.
Monter une <i>job</i>	Monter une <i>entreprise véreuse</i> .
Il y a des <i>jobs</i> dans cette affaire	Il y a du <i>tripotage</i> dans cette affaire.
<i>Jobbeur</i>	<i>Ouvrier à la tâche</i> ; <i>entrepreneur</i> , <i>entrepreneur à forfait</i> ; <i>revendeur</i> , qui achète des soldes de marchandises et les revend en bloc ou les détaille au rabais.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

Fière réponse d'un orateur catholique

Un jour, au Parlement britannique, le mot *papiste* fut jeté comme une injure au grand O'Connell. L'orateur catholique se redresse :

« Misérable, s'écrie-t-il, tu crois me faire une injure en m'appelant ainsi ; tu ne fais que m'honorer !... Je suis papiste et je m'en glorifie parce que papiste veut dire que ma foi, par le moyen de la succession non interrompue des papes, remonte jusqu'à Jésus-Christ ; tandis que la tienne ne vas pas au-delà de Luther, de Calvin, d'Henri VIII et d'Elizabeth. Eh bien ! oui, je suis papiste ! Si tu avais cependant une étincelle de bon sens, ne comprendrais-tu pas qu'il vaut mieux dépendre en matière de religion, du pape que du roi, de la tiare que de la couronne, de la crosse que de l'épée, de la soutane que des jupons, des Conciles que des Parlements ? Rougis de n'avoir ni foi ni intelligence, et tais-toi ! »

L'autre se tut : c'est ce qu'il avait de mieux à faire.

(*La Semaine Religieuse*, de Montréal.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

Un ami de l'éducation paroissiale, un prêtre dévoué, M. l'abbé Mayrand, est décédé dans sa paroisse, Saint-Léon, comté de Maskinongé, le 9 du mois de novembre dernier. M. l'abbé Mayrand avait organisé, entre les écoles de sa paroisse, un concours annuel qui produisait d'heureux résultats. Il visitait fréquemment les écoles et encourageait les élèves et les institutrices.

A Ottawa, le 21 novembre dernier, la Révérende Mère Sainte-Cécile, du couvent de la rue Gloucester, Congrégation Notre-Dame, célébrait le cinquantième anniversaire de son entrée dans la vie religieuse. La Mère Sainte-Cécile a prononcé ses vœux à Montréal, il y a un demi-siècle.

Dans les grands journaux on s'occupe souvent de la célébration de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste. L'année dernière, nous avons approuvé l'idée de fixer la distribution des prix dans les écoles, le 24 juin. La partie religieuse de la fête, la messe avec sermon de circonstance, étant fixée pour l'avant-midi, c'est durant l'après-midi que la distribution des prix pourrait avoir lieu à l'école du village, au moins. Si l'on organise une procession, elle devrait avoir pour but de glorifier le passé de notre nationalité en rappelant avec goût et dignité les coutumes et les industries qui ont permis à nos pères de conserver intacte l'âme canadienne.

M. J.-C. Chapais, dans le *Journal d'Agriculture*, fait connaître un manuel de M. Wagner, professeur belge: *Mathématique et comptabilité agricole*. A ce propos, l'éminent agronome canadien fait les considérations qui suivent:

« Dans les cercles éducateurs, l'on s'occupe beaucoup présentement de la question de l'introduction, dans notre système d'instruction scolaire à la campagne, de l'étude de l'agriculture. L'on semble unanime à admettre qu'il faut que chacun soit instruit selon le milieu dans lequel il doit vivre et que, conséquemment, il doit être beaucoup question d'agriculture dans l'enseignement donné aux fils de cultivateurs. Il y a bien certaines divergences d'opinion sur la manière de faire cette étude de l'agriculture, mais l'on semble d'accord sur le principe qu'il faut l'introduire dans nos programmes scolaires. Pour ma part, je suis d'opinion que ce n'est pas tant par l'enseignement direct, au moyen de manuels spéciaux, que l'on atteindra le but proposé, que par l'introduction de l'idée agricole dans tous les livres d'école. Ainsi, l'on enseignerait la lecture en faisant lire des choses touchant l'agriculture, on enseignerait l'écriture en faisant copier ou imiter, comme exemples, des diplômes agricoles; on prendrait dans l'agriculture les exemples de la grammaire, les problèmes de l'arithmétique; on ferait ressortir dans l'ensemble de l'enseignement primaire tout ce qui peut se rapporter à l'agriculture. »

Cette opinion confirme en tous points le programme que nous avons écrit dès le premier numéro de *L'Ecole Rurale*.

La Défense, de Chicoutimi, parlant d'une récente tournée de M. l'inspecteur J. Ed. Savard, à travers son district scolaire, dit ce qui suit:

« M. J.-Ed. Savard, inspecteur d'écoles pour notre division scolaire, de retour d'un voyage d'inspection, nous apprend que depuis un an 14 nouvelles maisons d'écoles ont été construites, et que sur ce nombre, 13 ont été bâties suivant les plans officiels.

Deux vieilles écoles ont été remises à neuf. A Alma, on a élevé quatre nouvelles écoles, et à Saint-Gédéon de Grandmont, trois nouvelles écoles, suivant les plans officiels aussi; ces écoles sont pourvues d'un excellent mobilier.

Voilà un bel exemple pour les autres paroisses.

Au Lac des Commissaire, les braves colons viennent d'y construire une école d'après les plans fournis par le département de l'Instruction publique. Cette école a un très joli aspect: elle a été placée sur le bord du Lac, au centre de la colonie, à l'endroit où les routes se bifurquent près de la scierie. Dès l'an prochain, cette petite maison d'école sera munie d'un mobilier moderne.

Nos félicitations aux vaillants colons du Lac des Commissaires.
Comme on le voit le mouvement en faveur de bonnes maisons d'écoles est beau dans notre comté.»

Nous avons déjà dit que les éditeurs français, cédant à de vils intérêts de commerce, avaient commencé à *déchristianiser* les grammaires. Un libraire de Paris vient de donner une nouvelle édition de la grammaire Larive et Fleury, et il a eu soin de mettre cette édition au goût de la neutralité par des corrections comme celles-ci :

TEXTE PRIMITIF

TEXTE REVU

Si tu enfreignais les commandements de Dieu (exerc. 148.)

Si tu enfreignais les lois de la nature quant à l'hygiène (sic).

Le Créateur indulgent a voulu (exerc. 186).

La nature indulgente a voulu...., etc.

Les jeunes filles chantent un cantique d'action de grâces (p. 112).

Les jeunes filles chantent une *ronde gracieuse* (sic).

La fête de Pâques est passée depuis plus de quinze jours (exerc. 138.)

La fête nationale est passée depuis plus de quinze jours.

Ces enfants se sont agenouillés pour recevoir la bénédiction de leurs parents (p. 191).

Ces enfants se sont querellés pour avoir la plus grosse part de gâteau (sic).

Il est difficile, comme on le voit, d'être plus neutre et plus..... sot.

REVUE MENSUELLE

Le Gouverneur du Canada.—Le nouveau diocèse du Sault-Ste-Marie.—A la Chambre française.—Trait de mœurs américaines.—Au Pérou.—La banqueroute de l'hygiène scolaire, en France.

Le nouveau gouverneur-général du Canada, lord Grey, est arrivé au pays le 9 décembre dernier. C'est le frère de Lady Minto, épouse de son prédécesseur. Lord Grey appartient à la faction impérialiste, dont M. Chamberlain est le chef.

Un diocèse catholique vient d'être créé dans Ontario. Le futur évêque, Mgr Scollard, résidera au Sault-Sainte-Marie. Le nouveau diocèse sera formé des districts du Nipissing, de l'Algoma et de la Baie du Tonnerre et il aura comme chef-lieu ecclésiastique, la ville du Sault-Sainte-Marie. Mgr Scollard sera consacré dans la cathédrale Saint-Pierre, à Peterborough, au commencement de l'année 1905, peut-être dans la première semaine de février.

A la Chambre des députés, en France, le projet de séparation de l'Église et de l'État a été renvoyé devant une commission parlementaire. Dans le but de faire oublier ses turpitudes, et comme unique moyen de se maintenir au pouvoir, le gouvernement Combes va pousser hâtivement à la rupture du Concordat, entente intervenue entre Rome et la France au temps de Napoléon 1er. Cette séparation, étant donnée la suprématie de la Franc-Maçonnerie dans l'administration française, se fera au détriment des intérêts catholiques. L'Église de France n'est pas au bout de ses épreuves. Au Canada, soyons sur nos gardes. Méfions-nous des idées françaises; qu'elles nous arrivent par le livre, la revue, le journal ou autrement, avant de les adopter, *criblons-les*, et repoussons avec force et mépris tout ce qui est opposé ou peut être nuisible aux intérêts catholiques ou canadiens.

Il y a quelques semaines, la République du Pérou perdait son président, un grand chrétien et un vaillant patriote. A l'occasion de cette mort, les journaux catholiques ont publié la note qui suit : « *Un Président de République.*—Alonzo Candamo était depuis trois ans président de la République péruvienne. En acceptant sa haute situation dans l'Etat, le nouveau président avait demandé à faire le serment solennel à la Constitution sur un crucifix, et il avait expressément promis de défendre la religion catholique. On sait avec quel soin il tint parole pendant les trois années de sa présidence et comment, en particulier, il reçut avec la plus extrême bienveillance nos Frères et nos Sœurs de charité que les hasards et les péripéties de la vie d'exil amenèrent dans son pays. Plusieurs fois, la *Semaine religieuse* de Paris a décrit les scènes d'enthousiasme que provoquait l'arrivée de nos religieuses, dans la capitale même du Pérou.

« *La Croix* a reçu d'un correspondant ces détails édifiants sur les derniers moments du Président Candamo.

« Pressentant sa fin prochaine, le président Candamo demanda un prêtre pour l'assister dans ses derniers moments. Le R. P. Jésuite Prospero Malzien accomplit ce pieux devoir et le confessa à cinq heures du matin. Un chanoine prébendé de la cathédrale, *senor* Don Remigio Zevallos, lui administra l'Extrême Onction. M. Candamo manifesta jusqu'à ses derniers moments une grande force de caractère. »

D'après *L'Avant-Garde Pédagogique*, de Paris, « Organe des Intérêts de l'Ecole laïque et de l'Education populaire, » (1) voici comment *se porte* l'hygiène scolaire au pays de M. Combes, la patrie de la Ligue de l'Enseignement, la victime de la Franc-Maçonnerie :

« Les hygiénistes et les pédagogues s'accordent à dire qu'aucune classe ne devrait renfermer plus de quarante élèves et qu'aucune école ne devrait comprendre plus de sept classes (une classe par année de scolarité).

« En attendant que cette double réforme s'accomplisse—s'accomplira-t-elle jamais? —les jeunes Français et les jeunes Françaises continuent d'être entassés dans nos écoles comme des harengs en caque. On me signale telles et telles classes disposant de 45 places *officielles* et comptant 75 élèves inscrits. En admettant qu'il y ait chaque jour une dizaine d'absents, il reste encore un « supplément » de 20 élèves. Ce supplément, où le loge-t-on? Si les tables appartiennent au *vieux mobilier* (tables à 4, 5 ou 6 places, sans dossier), on invite les enfants à *se serrer*, et il n'est pas rare d'en voir 7 ou 8 là où ils ne devraient se trouver que 4 ou 5. Si, au contraire, c'est le *nouveau mobilier* qui existe dans l'école, on réunit les tables à 1 ou 2 places dont il se compose, au moyen de simples planches formant *bancs*. On revient ainsi à l'ancien mobilier, avec le pupitre en moins pour les *allonges*.

« Les inconvénients pédagogiques et autres d'un pareil... empilement sautent aux yeux. Résumons-les d'un mot : l'école n'est plus qu'une garderie, fatigante pour le maître ou la maîtresse, abrutissante pour les enfants. (*abrutissante* n'est pas élégant, mais c'est l'expression propre). Dans ces classes bondées il ne peut se faire ni instruction, ni éducation. L'instituteur ou l'institutrice est presque exclusivement préoccupé du maintien de l'ordre et du silence... C'est un garde-chiourme! »

Nos braves colons du Lac Saint-Jean font mieux que cela et ils ignorent le nom de Jean Macé.

Voici un trait de mœurs américaines qui n'est pas sans saveur. Il s'agit de Miss Alice Roosevelt, la fille du président des Etats-Unis, visitant l'exposition de Saint-Louis. Nous citons *La Croix*, de l'île Maurice :

« Lorsqu'on apprit à Saint-Louis qu'elle — (Mlle Roosevelt) — venait visiter l'Exposition, la population féminine de la Métropole de l'Ouest lui prépara une réception féminine trop enthousiaste.

Le train pénétrait à peine en gare qu'une multitude enjuponnée, qui comptait au bas mot 5,000 jeunes femmes de Saint-Louis, poussa un cri retentissant de : « *Hurrah! Miss Roosevelt!* »

(1) Numéro du 1er décembre 1904.

Puis la fille du président fut entourée par d'ardentes *relic hunters* (chasseresses de reliques) et, en un clin d'œil, malgré l'intervention de plusieurs *policemen*, elle vit son boa de plumes déchiqueté par ses admiratrices. Les fleurs du chapeau eurent le même sort. Et des mains éperdues s'attaquaient déjà au corsage, lorsqu'un renfort de police dégagea l'infortunée triomphatrice.

Depuis lors, miss Alice ne sort plus à Saint-Louis qu'en voiture fermée.»

Le Canada français

Au cour du mois de décembre dernier, devant des étudiants réunis à l'Université Laval, Montréal, S. G. Mgr Archambault aurait exprimé cette opinion: les Canadiens français sont appelés à former, plus tard, une nation indépendante.

Cette déclaration, qui n'est pas neuve, puisqu'elle a déjà été faite à plusieurs reprises par des personnages éminents et des écrivains distingués, a soulevé toute une discussion dans certains journaux.

Nous ne comprenons pas l'attitude de quelques uns des nôtres en cette circonstance. Le Canada est une terre de liberté, où ceux qui l'habitent peuvent, tout en restant fidèles à la constitution et au roi, exprimer des rêves d'avenir pour la nationalité canadienne-française.

Santa-Claus ou l'Enfant-Jésus

Depuis quelques années, la légende protestante de *Santa-Claus*, légende qui vient de l'Allemagne, est en train de détrôner la croyance de l'Enfant-Jésus dans l'âme de nos enfants. Laissons donc croire à ces chers petits que c'est l'Enfant-Jésus, (aidé du père Noël si vous voulez), qui remplit les petits bas et les petits souliers et décore l'arbre de Noël. Renvoyons Santa-Claus d'où il vient: dans la patrie de Luther.

LA SOUSCRIPTION SCOLAIRE

En faveur du monument Laval

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.—PREMIÈRE SOUSCRIPTION. (4ème série).

Ecole, arrondissement no. 2, Saint-Romuald, Etchemin; Ecoles des arrondissements nos. 1, 2, 3, 7 de Saint-Aubert, co. de L'Islet; Ecole arrondissement no. 4, Saint-Jean des Piles, co. de Saint-Maurice; Mlle Marie Prémont, inst., Ste-Famille, (I. O.); Mlle Marie-Louise Pepin, inst., 49 Du Pont, Québec; Ecole Modèle de Saint-Joseph d'Ely, (co de Shefford); Milles Marie-Anne et Victoria Rochette, insts, Saint-Augustin; Ecole arrondissement no. 6, Notre-Dame des Anges, (Portneuf); Mlle Domela Lanctôt, inst., Côte Ste-Thérèse, (Napierville); Couvent du « Bon Pasteur, » Ste-Foy; Mlles Hermine McGown, Anna Turcotte, M.-Adhémar Morin, St-Jean de Matha; Mlle Drolet, inst. 443 rue du Roi, Québec; Mlle Parmélia Grammont, inst., La Baie du Febvre, (Yamaska); Mlle Angéline Lozeau, inst., Saint-Nazaire d'Acton, (Bagot); Mlle Edouardina L'Oiseau, inst., Saint-François de Sales, (Laval); Mlle Maria Tardif, inst., Saint-Germain, (Kamouraska); Mlle Jane McInnes, inst., Maguasha, (Bonaventure); Mlle Marie-Louise Fossard, inst., Cap aux Os; Mlle Emma Poirier, inst., Assomption de McNider; Mlle Bibiane Hould, inst., Saint-Etienne des Grès; Ecole modèle de Saint-Godefroy, (Bonaventure); Mlle Marie-Louise Gosselin, inst., Saint-Nicolas; Mlle Eva Bachand, inst., St-Joachim, (Shefford); Ecoles de Saint-Roch d'Arford, (Roch Forest); Frères J.-B. de la Salle, Buckingham; M.

Thibault, prof. Sainte-Geneviève de Batiscan; Mlle Anaïs Vallières, inst., Saint-Charles, (Bellechasse); Rév. J.-B. Langlais, Ange-Gardien d'Angers; Ecoles arrondissements, no. 2, 3, Saint-Marcel, l'Islet; Ecole arrondissement no 6, Saint-Léonard d'Aston; Mlle M.-A. Ruel, inst., St-Charles, (Bellechasse); Mme Joséphine Archambault, inst., Stanbridge station; Ecole modèle de Saint-Alphonse, (Saguenay); Mlle Amélia Furlong, inst., Cape Cove, (Gaspé); Mlle Marie Ricard, Saint Michel, (Napierville); Mlle Marie-Léda De Manche, L'Avenir; Ecole arrondissement no. 2, St-Jacques le Mineur; M. Jos. L. Otis, inst., Escoumins, (Saguenay); Mlle Cédulie Dubois, inst., St-Valérien de Milton, (Shefford); Ecole indépendante, St-Antoine de Padoue, Fraserville; Collège Saint-Joseph, Chambly; Ecole arrondissement no. 3, Saint-Maurice; Ecole modèle, Maskinongé; Mlle M. Augustine Bélanger, inst., Lotbinière; Mlle Ernestine Morin, inst., Saint-Raphaël, (Bellechasse); Ecole modèle, Baie des Chaleurs, Bonaventure; Ecoles des arrondissements no. 7, no. 2, Ste-Adèle, (Terrebonne); Ecole arrondissement no. 4, Sainte Anne de la Pérade; Mlle Eugénie Baril, inst., Gentilly; Mlle Alfreda Jeannotte, inst., Saint-Charles, (St-Hyacinthe); Mlle Rebecca Bergeron, inst., Saint-Ferdinand d'Halifax, (Mégantic).

Pensées

Tous les soirs, en appelant le sommeil, nous donnons à notre corps la position qu'il aura dans la tombe. Donnons donc aussi à notre âme l'attitude qu'elle doit avoir en se présentant devant Dieu.

Il ne faut pas confondre l'indiscrétion avec la franchise, et d'un défaut faire une vertu.

Mme DE GENLIS.

La nature observe une progression mesurée dans toutes ses œuvres. La tendre fleur n'est d'abord qu'une semence qui germe. Insensiblement elle s'élève, montre ses feuilles, laisse voir ensuite son bouton, ouvre enfin son sein et s'épanouit. Ainsi l'intelligence germe dans l'enfant, croît avec l'âge, se développe en s'exerçant, et n'acquiert ses forces qu'en passant par tous ses degrés. Pour réussir, l'éducation doit travailler de concert avec la nature.

P. GIRARD.

Les huit béatitudes

Au retour de la fête des Tabernacles, Jésus fut accompagné par une grande foule de peuple, jusque dans les environs du lac de Génésareth.

C'est alors qu'avant de la laisser s'éloigner, le Sauveur lui adressa l'admirable discours connu sous le nom de Sermon sur la Montagne, et qui est comme un résumé de sa doctrine. En voici les premières paroles, qui en donnent la substance: ce sont les huit Béatitudes.

« 1. Bienheureux ceux qui sont pauvres en esprit car le royaume des cieux leur appartient.—2. Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre.—3. Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.—4. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés.—5. Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.—6. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.—7. Bienheureux ceux qui sont des hommes de paix, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu.—8. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient.

Hommage à Marie Immaculée

C'EST UN SERMENT

A genoux devant ton image,
Douce Mère, au regard aimant,
Je me donne à toi sans partage,
Ecoute bien: c'est un serment.

Pour guider mes pas sur la terre,
Tu me tends la main doucement,
Je ne veux que toi pour ma Mère,
Ecoute bien: c'est un serment.

J'ose fuir, loin du trait perfide,
Dans les plis de ton vêtement,
Je n'aurai jamais d'autre égide,
Ecoute bien: c'est un serment.

Pour guider la foi, l'espérance,
Quand viendra le dernier moment,
Je veux vivre sous ta défense,
Ecoute bien: c'est un serment.

X.

A L'OFFICIEL

Commissaires d'écoles.—Ont été nommés par un arrêté ministériel en date du 2 décembre 1904:

Beauce, Saint-Ludger.—MM. R. Dallaire, George Rodrigue, Alphonse Dumas, Joseph Paré et Elzéar Filion, en remplacement de MM. R. Dallaire, N. Lapierre, Edouard Paré, J. Boulanger, démissionnaires, et Pierre Bégin, décédé.

Bellechasse, Saint-Camille.—Révd F. Lamontagne, curé, et MM. F. Audet, G. Brochi, J. Bégin et P. Nolet, en remplacement de MM. O. Lecours, W. Morin, E. Vermette, P. Mercier et A. Leblanc, démissionnaire.

Ottawa, Buckingham, village.—M. Aurèle Mayer, en remplacement de M. J.-P. Lahaie, démissionnaire.

Rimouski, Sainte-Luce.—M. François Gagné, en remplacement de M. Ulric Doyer, qui a quitté les limites de la municipalité.

Délimitation de municipalités scolaires.—Par arrêté ministériel en date du 2 décembre 1904, il a été décidé de détacher de la municipalité scolaire de Sainte-Marie, dans le comté de Beauce, les lots ayant au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Marie, comté de Beauce, les numéros 995 et les suivants jusqu'au numéro 1010 inclusivement, et de les annexer à la municipalité scolaire de Sainte-Marguerite, comté de Dorchester.

Cette décision sera en vigueur le 1er juillet prochain, 1905.

Références utiles

Etablissement de relieur.—*L'Enseignement Primaire* recommande à ses lecteurs l'excellent établissement de reliure de M. L. G. Chabot, 34, Côte de la Montagne, Québec. Relieur et règleur avantageusement connu, M. Chabot est en mesure d'offrir des conditions spéciales aux membres du clergé (pour les bibliothèques paroissiales), reliure des livres, revues, registres, etc.

MAISON FONDÉE EN 1865

LIBRAIRIE SAINTE-ANNE

J.-A. LANGLAIS & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

(Gros et détail)

Bureau et magasin, 179, rue St-Joseph—Département du gros, 222-226, rue Desfossés.

QUEBEC

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE LIVRES ET ARTICLES POUR ECOLES
AUX MEILLEURS PRIX !!

LIVRES CLASSIQUES, FOURNITURES D'ECOLES, GLOBES TERRESTRES.

Cours des Frères des Ecoles Chrétiennes, Larive et Fleury, Larousse, Robert, C.S.V

Blancs et livres de toutes sortes pour secrétaires de municipalité scolaire et municipale.—Articles de bureau.

Attention spéciale et promptitude à l'exécution des ordres reçus par la malle.

Demandez notre nouveau catalogue illustré de 1904, si vous ne l'avez pas reçu. Vous épargnez certainement de l'argent en vous adressant à nous.

Prix spéciaux pour commandes importantes.

The Standard of the World

**AMEUBLEMENT
— SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à *table mobile* sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**